l'éditorial d'Arlette Laguiller



Hebdomadaire - paraît le vendredi - nº 1502 - 18 avril 1997 - prix : 9 F

Le bon remède contre leur «fracture sociale»

LA RIPOSTE
COLLECTIVE
DES TRAVAILLEURS



Lutte contre l'exclusion?

NON!
LUTTE CONTRE
LES EXCLUS

p. 5

Fusion
Suez-Lyonnaise
des Eaux

TRANSFORMER
L'EAU
EN OR

P. 11

ZAÏRE: LES GRANDES MANŒUVRES
POUR LA SUCCESSION

M 6189 - 1502 - 9,00 F

DE MOBUTU

p. 9

SOMMAIRE

Leur société

- 4 De la «lutte contre l'exclusion» à la lutte contre les exclus
- Le fonds social d'aide aux chômeurs supprimé
- Condamnée pour
- le principe La carte orange pour les chômeurs · L'administrateur
- judiciaire épinglé 11 – Suez et la Lyonnaise des Eaux fusionnent

Tribune

- Renault Vilvorde: six semaines de luttes... à suivre

Dans le monde

- Albanie : une mission
- qui n'a rien d'humanitaire Drogue : les banques françaises blanchissent
- Grande-Bretagne : la campagne électorale
- **9** Zaïre :
 - les grandes manœuvres pour la succession de Mobutu · la fin d'un valet de l'impérisalisme

Il y a cinquante ans 10 - Mars 1947:

l'insurrection malgache

Dans les entreprises

- 12 Renault Vilvorde: les ouvriers sont revenus à l'usine mais pas au travail
- Des suppressions d'emplois chez Citroën
- 13 Transport aérien : course au profit et décollage de l'insécurité
 - La concurrence, un prétexte à faire du profit
- 14 Maryflo (Morbihan): 3 mois après la grève, 64 ouvrières licenciées
 - Hôpital Belfort: grève pour leur embauche des employés en contrat CES du service Assistance

Lire

- 15 Au café et le Talisman de Mohammed Dib
 - Madame Arnoul de Jean-Noël Pancrazi

Voir

15 – Fred de Pierre Jolivet

La fête de **Lutte Ouvrière**

16 – Dans un mois... 17, 18, 19 mai

FAUTE LOURDE POUR SEQUESTRATION D'UN CADRE. ET POUR LA DIRECTION **QUI LICENCIAIT, C'EST QUOI?**

cassation réunie le 1er avril, la séquestration d'un cadre au cours d'une grève constitue une «faute lourde», justifiant le licenciement, qui de ce fait ne donne droit à aucun préavis ni à aucune indemnité.

La Cour avait été saisie par quatorze salariés de la SA Pain Jacquet, de Bezons (Val-d'Oise), licenciés à la suite d'une grève en mai 1991 au cours de laquelle ils avaient participé à la séquestration du directeur commercial durant une

C'est que, à l'époque, le PDG de l'entreprise avait annoncé sa décision de licencier 377 salariés et de fermer les usines de Blanc-Mesnil et d'Aubagne. La grève démarrée le 13 mai 1991 avait duré cinq semaines sur tous les sites du groupe. Le 21 mai, des salariés envahissaient les locaux du siège à Bezons pour réclamer

retenaient le directeur commercial. Quelques jours plus tard quatorze grévistes avaient été licenciés... pour faute lourde. Ils décidaient alors de réclamer des dommages intérêts pour «licenciement sans cause réelle». Ilsavaient été déboutés une première fois. La Cour de cassation vient de rejeter leur pourvoi.

Que des travailleurs aient retenu un cadre qui a passé une journée contre son gré dans l'entreprise n'est pas en soi dramatique, surtout si l'on compare cela au sort des travailleurs qui, tout autant contre leur gré, passent journée après journée, leur vie durant dans l'usine, et dans des conditions qui ne sont pas plus confortables que celles du cadre retenu. Mais retenir un cadre est une faute lourde, attacher des ouvriers aux machines et aux chaînes est considéré comme normal. Tout comme sont considé-

Selon un arrêt de la Cour de l'ouverture de négociations. Ils rées comme normales les raisons pour lesquelles les travailleurs se sont mis en grève. C'est-à-dire cette menace de 377 licenciements. N'est-ce pas pourtant une décision lourde de conséquences sur la vie de centaines de gens?

Là, la justice est muette. Elle ne juge pas là-dessus. Elle n'a donc pas à condamner de tels faits. Mais ce sont ces faits-là qui sont condamnables.

La leçon est claire. Il faudra inverser le rapport de forces, il faudra que la peur change de camp, et alors, il n'y aura ni jurisprudence - ni même d'ailleurs forcément besoin de séquestrer – car par leur nombre, par leur force, par leur détermination les travailleurs sauront bien se faire entendre, et montrer à leur patron que ce serait une faute lourde de vouloir s'en prendre à leurs conditions d'existence.

Marielle LEMONNIER

Fête de **MARSEILLE**

Dimanche 27 avril à partir de 11h30 Parc de Valabre à Gardanne

Le parc est sur la route de Gardanne à Luynes. Une navette gratuite sera assurée chaque heure à partir de Marseille Saint-Charles. On peut se procurer les cartes auprès de nos militants marseillais ou en écrivant à :

> Lutte Ouvrière **BP 2086** 13203 Marseilles Cedex 01

La Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France a dénoncé les conditions dans lesquelles s'est effectuée la passation du marché de rénovation et de construction des lycées d'Ile-de-France. Cette affaire illustre, une fois de plus, les multiples procédés employés pour favoriser certaines sociétés privées en leur permettant de disposer le plus librement possible des fonds publics.

Le Conseil Régional a ainsi confié tout ou partie du contrôle des travaux à des «assistants à la maîtrise d'ouvrages», sans réelle mise en concurrence, ce qui fait que 80% de ce marché se sont trouvés détenus par la société Patrimoine-Ingénierie. Cette société est liée à la Cofreth - filiale de la Lyonnaise des Eaux et par ailleurs impliquée dans les affaires de corruption instruites par le juge Halphen – qui s'est vu attribuer de nombreux marchés de travaux et de chauffage passés par la Région d'Ile-de-France. En somme, la

Marchés publics : DES MILLIARDS A LA LIBRE DISPOSITION DU PRIVÈ

Cofreth aura eu la lourde tâche de du Conseil Régional des salariés se contrôler... elle-même.

C'est la même chose en ce qui concerne 277 architectes qui ont pu à la fois participer aux prises de décisions, conduire la réalisation des travaux et recevoir systématiquement la maîtrise d'œuvre. Ce qui comportait, comme le dit candidement le rapport, «un risque de surévaluation des besoins».

Comme les personnes chargées de veiller au déroulement des travaux n'ont pas eu à fournir de justificatifs au fur et à mesure de leur exécution, au nom d'un allégement des procédures, des sociétés ont disposé ainsi de sommes importantes, distribuées à titre d'avances pour le financement des travaux, et les ont utilisées dans des placements financiers.

Et comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, les sociétés titulaires des marchés ont mis gracieusement à la disposition

qui avaient accès à la préparation des marchés publics, et qui pouvaient ainsi veiller au plus près sur les intérêts de leurs employeurs.

Que les sociétés privées bénéficient des faveurs de la part des pouvoirs publics, ce n'est pas nouveau. Mais il y a toujours des «tricheurs» que n'apprécient pas leurs concurrents moins doués, ou moins bien introduits.

La Chambre des comptes dénonce «les lacunes du contrôle exercé par la Région sur ses partenaires».

Ce n'est certes pas sur la Région qu'il faut compter pour un réel contrôle. Car elle est complice de ses partenaires. Mais sur celui de la population, doublement concernée par ces affaires, en tant qu'usager, mais aussi en tant que contribuable...

Paul BARRAL

Rencontre avec les militants de **LUTTE** OUVRIÈRE à Annonay (Ardèche) Samedi 26 avril de 10h à 18h30 Place du Champ-de-Mars Projection vidéo et débat à 17 heures

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste L'Union Communiste Internationaliste qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communieme et socia-lisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle

Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinlenne qui a régné en ex-URSS.

divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotss, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stailnisme des son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1" janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Perc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142165. Commission paritaire des publications nº 54 995.

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! à rec

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 nº)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (scit zone postale1) Autres pays, voie ordinaire - Afrique francophone, Moven-Orient, USA, Canada	420 F	210 F	100 F
(soit zone 2)	450 F	230 F	140 F
(0011 2 2 10 2)			(comme voie aérienne
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) - Océanie (soit zone 4)	520 F 540 F	270 F 280 F	140 F 140 F
Autres pays, voie aérienne - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) - Océanie (soit zone 4)	540 F 660 F	280 F 340 F	170 F 210 F

BULL	ETIN D'ABONNEMENT
NOM	: water a superior control of the co
PRÉM	VOM:
ADRE	ESSE :
CODI	E POSTAL et VILLE :
COM	PLÉMENT D'ADRESSE :
CON	CEMENT D'ADRESSE
le m	abonne à : LUTTE OUVRIÈRE
	E DE CLASSE, pour une durée de :
	The same same and the same and
(rave	la mention inutile).
•	nt la somme de :
	ment:
	chèque bancaire ou postal à l'ordre d
	HEL RODINSON,
- par v	rirement postal à MICHEL RODINSON 26 851-10 R - PARIS

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

CONTRE LEUR « RÉALITÉ ÉCONOMIQUE » OPPOSONS NOTRE DROIT À LA VIE Mais Schweitzer veut produire plus société, ni à l'économie.

«La date de fermeture de l'usine Renault de Vilvorde peut comporter une souplesse de quelques semaines ou de quelques mois » a concédé Louis Schweitzer, PDG de Renault, dans l'émission radio-télévisée de RTL «Grand Jury». Il a ajouté que ce qui peut retarder la fermeture, c'est «le dialogue social» mais qu'il n'est pas question de revenir sur la fermeture de l'usine.

«Le dialogue social». Le mot est à la mode. Ce serait la clef pour résorber la «rupture sociale» dont on bavarde en long et en large à l'Assemblée nationale. Mais ce qui se passe aujourd'hui, à Renault, mais aussi dans les autres entreprises de ce pays, illustre bien ce que recouvre le terme. Le dialogue social, cela signifie donc que les travailleurs doivent accepter en silence d'être licenciés, en contrepartie de quoi ils auront, peut-être, mais pas sûr, le droit de travailler quelques semaines

Mais en fait ce délai a bien plus pour but de permettre de produire certaines voitures, pour faire face aux commandes. Et pendant que celle de Vilvorde va fermer, dans les autres usines de Renault, on chronomètre, on filme, on étudie tous les gestes des ouvriers sur chaîne, pour réduire ou supprimer les pauses, pour éliminer tout mouvement non rentable, pour mécaniser les travailleurs.

Renault a suffisamment de travail pour embaucher. Cela allégerait les cadences de ceux qui sont au travail et créerait des emplois pour les chômeurs.

avec moins d'ouvriers... pour relancer les profits. La direction a annoncé son programme: 3000 emplois supprimés

Elle met en avant les pertes de cette année. Mais Renault a fait des profits considérables pendant des années, bien plus que ses pertes actuelles dont une bonne partie est d'ailleurs constituée de provisions pour les plans sociaux à venir.

Ces milliards engrangés suffiraient à assurer pendant des années les salaires de ceux dont on supprime l'emploi, à Vilvorde ou en France. Qui les a empochés?

Et Renault n'est pas le seul à licencier. De Michelin à Ĉitroën, en passant par Alcatel, c'est une véritable cascade de plans sociaux, y compris dans des entreprises qui annoncent par ailleurs des bénéfices en croissance.

Pendant que les hommes politiques, de droite comme de gauche, font mine d'inventer des potions magiques pour «combattre le chômage», Schweitzer, avec ce cynisme des grands patrons qui frise la sincérité, annonce : oui, Vilvorde sera fermé, oui, il y aura d'autres licenciements car il y a «les réalités économiques» du patronat.

Leurs «réalités économiques», c'est de supprimer des emplois, de pousser vers la misère des milliers de familles, de ruiner des villes entières pour maintenir ou augmenter les profits d'une minorité de bourgeois. A quoi et à qui servent ces profits? Ni aux travailleurs qui les ont sués, ni à la

Voilà pourquoi c'est à leur «réalité économique» qu'il faut s'attaquer. Au droit des patrons de décider de tout. De nous faire nous tuer au travail jusqu'à ce qu'ils estiment que ce n'est plus rentable pour eux. A leur droit de faire l'usage qu'ils veulent des profits des entreprises, alors que la société crève du chômage et de la misère qu'il engendre.

Interdire aux patrons de licencier, sous peine d'expropriation, est un minimum indispensable pour que le chômage cesse de s'accroître. Pour le résorber, il faut imposer à l'État de cesser toute aide, toute subvention directe ou indirecte au patronat et de consacrer l'argent économisé à créer des emplois utiles à la collectivité, là où il en supprime aujourd'hui, dans les hôpitaux, les transports en commun, l'Éducation nationale, la construction de logements populaires.

Il faut que les travailleurs, que la population puissent contrôler les comptabilités des entreprises et de leurs propriétaires et actionnaires, afin qu'on sache où et à qui vont les profits, quels sont les circuits réels de l'argent, afin que ces profits servent à ceux qui les ont produits.

Il faut s'en prendre aux profits capitalistes. Et se souvenir que les hommes politiques qui, à l'approche des élections, discourent contre le chômage, mais se gardent bien de proposer une telle mesure, se préparent à nous tromper et, une fois au pouvoir, quelle que soit leur étiquette, à défendre le patronat.

Cercle Léon Trotsky aura pour thème:

CAPITALISME **ET IMMIGRATION**

Vendredi 25 avril à 20 h 30

Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor à Paris (5°) Métro: Maubert-Mutualité Participation aux frais: 20 F

MEETING AVEC ARLETTE LAGUILLER à THIONVILLE Mardi 29 avril à 20 h 30 Casino municipal 43, rue de Paris



Bernard Tapie vient d'ob-

permission le week-end. Ce tenir le régime de semi-liber- régime de semi-liberté sera té, ainsi que l'autorisation de suspendu pendant la durée du

procès des comptes de l'OM, c'est-à-dire du 12 au 30 mai. Mais le fait d'avoir un contrat à durée déterminée de six mois à la SECNA, une entreprise marseillaise de chantier naval, a paraît-il beaucoup compté dans la décision des juges.

Trouver du travail quand

on sort de prison est déjà un exemple, ils sont 397 détenus véritable exploit, alors quand on v est encore...

Mais on le sait bien, les miracles n'existent pas. Le détenu s'appelle Bernard Tapie et le patron, Michel Bigoin, un ex-administrateur de l'OM de Marseille. Il fut également chargé en 1986 de la rénovation et de la transformation du ClubMéditerranée, qui allait devenir le célèbre *Phocéa*, des travaux qui avaient coûté 68 millions de francs!

«Ce n'est pas exceptionnel, cette décision est normale pour tout prévenu condamné à une peine légère, explique-t-on. Bernard Tapie a tout simplement été considéré comme un justiciable ordinaire», c'est en ces termes que se félicitaient les avocats de Bernard Tapie à la sortie du tribunal.

Dans le même temps, les rapports révèlent la surpopulation dans les prisons et la tension qui en découle. A la prison d'Angers,

pour 240 places. Un surveillant raconte la situation des détenus : « Souvent à quatre dans 9 m², imaginez leur vie! Pendant que l'un fait ses besoins, deux autres mangent et le quatrième regarde la télé. C'est infernal et inadmissible. Ca fait trois semaines que nous prévenons qu'il y a des risques d'explosion et aujourd'hui, la tension est extrême». Et parmi ces détenus, combien sont en attente de jugement ou ont déjà été condamnés à des peines légères? Bien sûr que Bernard Tapie les rejoigne pour subir le véritable sort des détenus ordinaires ne changera rien à la situation des milliers d'hommes et de femmes qui n'ont pas la chance d'avoir des amitiés dans le beau monde.

Mais au moins que les paillassons de service nous épargnent les discours sur le sort du citoyen Tapie.

M.L.

MENSONGES SACRES: Y'A PAS LE FEU...

de Turin. Miracle aussi : ce que l'Eglise appelle le «Saint suaire», une étoffe faisant voir un homme barbu et chevelu donné par elle comme étant l'image du Christ en négatif, a échappé aux flammes.

Si les voi(l)es du seigneur sont dites impénétrables, certains vont affirmer maintenant qu'elles sont protégées des flammes...

L'ennui est qu'en 1988 des scientifiques ont formellement daté (selon la technique dite du carbone 14) ledit suaire comme ayant été tissé fin XIII' début XIV° siècle. Le suaire prenaît un coup de jeune et la légende, elle, un coup de vieux.

Pas gênée, l'Eglise en tient toujours pour «son»

Incendie à la cathédrale suaire. A Turin. Parce que, ailleurs, les exploiteurs de crédulité sainte ont souvent aussi leur chiffon garanti: la Santa Scala a son Voile de Véronique certifié représenter la «Sainte face», en Asie mineure il y a le portrait dit d'Edesse, à Cadouin en Dordogne, il y a eu un «autre» suaire, comme à Compiègne, à Besançon... et on en oublie sans doute encore quelques-uns tout aussi «authentiques».

Si celui de Turin avait brûlé, on n'aurait eu qu'à aller à la boutique de tissus la plus proche pour s'en procurer un neuf. Selon la recette de ces marchands d'amulettes et autres grisgris de l'Église qui, au cours des siècles, ont montré qu'en la matière ils avaient de l'étoffe.

Ce n'est pas la vie de château

Depuis le 15 mars les expulsions des locataires sans le sou peuvent reprendre. Il y a cent mille procédures par an qui font beaucoup de nouveaux sans-logis, alors qu'il y a toujours autant d'immeubles et de bureaux vides. Et même... de châteaux : des sans-logis ont symboliquement occupé Versailles le week-end dernier. On pourrait y loger pas mal de monde, à condition de prendre d'abord quelques Bastille...

Vous pouvez me «donner»

150 millions de centimes, c'est ce que coûte la dernière montre de dame (et de luxe) de Piaget.

254 diamants, 31 brillants, 25 émeraudes, comme on dit, le temps c'est de l'argent. C'est même... 25 ans de salaire d'un smicard pour cette toquante à l'image d'une société toquée et surtout révoltante.

COUSUS DE

du 16 avril, Xavière Tiberi Elle aurait touché 25 000 F n'aurait pas été la seule épouse de politicien en vue à bénéficier d'une sinécure confortable. Monique Lang, la femme de Jack Lang, l'exministre socialiste, en aurait fait autant.

un rapport sur l'Essonne et la francophonie payé 200000F par le Conseil général de l'Essonne. Pour Mme Lang, il s'agirait toujours de relations internationales, mais

Selon le Canard enchaîné cette fois-ci commerciales. par mois pendant 15 mois d'une filiale de la Lyonnaise des Eaux, pour favoriser, diton, le «développement des activités commerciales des pôles énergie, chaleur et propreté». A en croire les révé-Pour Xavière Tibéri, c'était lations de l'intéressée, cette «mission» aurait consisté à prendre langue avec des relations à l'étranger susceptibles d'aider la Lyonnaise dans la de l'idée que ce sont des recherche de contrats internationaux.

Comme on pouvait s'y tendre, Jack Lang aurait affirmé au Canard que cette mission n'aurait eu aucun rapport avec le fait que la ville de Blois, dont Lang est maire, ait attribué plusieurs marchés importants à la Lyonnaise.

Pour expliquer que cette «mission» n'ait laissé aucune trace matérielle, Monique Lang a précisé que son «travail» se serait limité à des contacts téléphoniques, rien que du démarchage par téléphone en somme.

On ne nous enlèvera pas coups de fil bien payés... de part et d'autre.

B.B. Racisme

« On nous égorgera un débordante de haine pour tout jour et nous l'aurons bien *mérité*». La pitoyable pythie bien de chez nous. proche du Front National; peu plus que d'habitude à l'approche de la fête musulmane de l'Aïd el-Kébir.

On pourrait croire qu'elle est prise d'une passion folle pour les moutons censés faire les frais de la répétition du sacrifice d'Abraham à son dieu. En fait, elle est surtout ce qui ne fleure pas le fumier

La «tremblante du moualías B.B., délire toujours un ton», proche de la maladie de Creutzfeld-Jacob (le scientifique, pas le petit-fils d'Abraham!), on saura sans doute la guérir un jour, Maispour la «délirante du mouton» dont semble atteinte B.B., cela paraît trop tard à en juger par la persistance des symptômes.

DE LA «LUTTE CONTRE L'EXCLUSION»

A LA LUTTE **CONTRE LES EXCLUS**

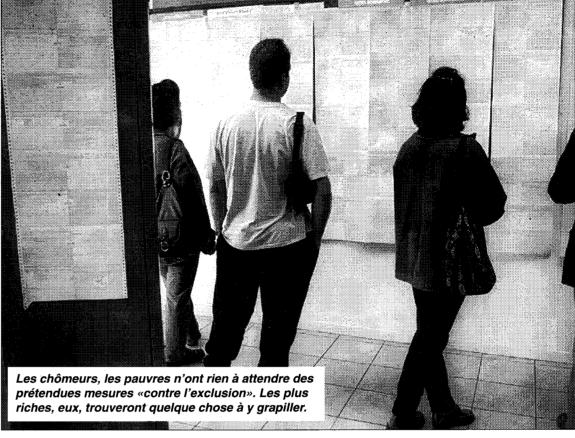
ouverte à l'Assemblée nationale la discussion sur le projet de loi se présentant comme la réponse du gouvernement à « l'exclusion ». Un peu plus tôt, au début avril, discrètement les confédérations syndicales (à l'exception de la CGT) se sont mises d'accord avec le patronat pour adopter une réforme des fonds sociaux de l'UNEDIC (l'organisme qui gère les cotisations chômage) en vue de revaloriser le taux minimum d'allocation.

En fait ces deux initiatives représentent, sous l'emballage trompeur évoquant la solidarité, une attaque en règle contre le peu de droits et les maigres ressources des chômeurs de longue durée.

Le projet de loi sur « la cohésion sociale» est présenté par le gouvernement comme la réponse aux promesses du candidat Chirac de réduire la fracture sociale. Depuis le chômage s'est aggravé, et tout particulièrement le nombre des chômeurs de longue durée s'est accru: 5 millions de personnes doivent survivre aujourd'hui en France avec moins de 2500 F par mois. Sur ce nombre il y a aux alentours d'un million

Mardi 15 avril s'est A cela s'ajoutent des centaines de milliers touchant l'Allocation de Solidarité Spécifique, l'ASS. Ce sont les chômeurs en fin de droits. De plus, des centaines de milliers ne touchent ni RMI, ni ASS, car se trouvent écartés par les critères d'attribution.

> Le projet de loi du gouvernement a la particularité de ne rien coûter ou quasiment rien... aux caisses de l'État. En dehors d'un catalogue de déclarations de bonnes intentions en matière de « citoyenneté », de droit au logement et à la santé, sans aucun effet concret, la loi se limite à créer une nouvelle appellation pour des emplois aidés, le «Contrat d'Insertion Locale » (les CIL) : 300 000 emplois espérés dans les années qui viennent nous dit-on. Les Contrats Initiative Emploi, si chers à Chirac, ont rempli le portefeuille des patrons utilisateurs (plusieurs milliers de francs de subventions par mois et par salarié), mais n'ont eu aucune incidence sur le nombre de chômeurs, les patrons se contentant de procéder à des transferts d'emplois. Les nouveaux CIL, eux, ne doivent pas, en principe, profiter aux patrons du privé. De toute façon, ils ne changeront rien en terme d'emplois. Car existent déjà sous des dénominations diverses, les CES, les CES consolidés, les emplois de ville, les contrats



fournir une main-d'œuvre gratuite.

Par contre, et c'est là son côté crapuleux, cette loi si elle entrait en application aurait des conséquences dramatiques pour les ressources de centaines de milliers de travailleurs en voie d'« exclusion » ou déjà «exclus» pour reprendre une terminologie à la mode. L'essentiel du financement prévu pour les CIL viendrait d'une modification des règles d'attribution de l'Allocation de Solidarité Spécifique. L'ASS qui est touchée aujourd'hui par les chômeurs qui ont épuisé leur droit à allocation des Assedic. Elle se monte à environ 2 200 francs par mois. Cette allocation est déjà soumise à des conditions de revenus dans les foyers des chômeurs de longue durée. Souvent ceux qui la touchent ne peuvent bénéficier du RMI qui a des conditions d'attribution encore plus strictes. En particulier les intéressés ne « bénéficient » même

des stages qui reviennent à logement des RMIstes et sont tenus de payer en totalité leurs impôts locaux, l'EDF, etc. Il y a d'ailleurs aujourd'hui en France des centaines de milliers de chômeurs de longue durée qui n'ont plus droit à aucune indemnité, en particulier en province pour les propriétaires de leur maison.

Eh bien, c'est ce nombre-là que le gouvernement voudrait augmenter en rendant les conditions d'attribution de l'ASS encore plus restrictives qu'elles ne le sont à l'heure actuelle. Cela veut dire en clair qu'une fois cette loi adoptée, une part très importante des nouveaux chômeurs de longue durée, et rappelons que leur nombre augmente sans cesse ainsi que la durée de chômage, n'auraient plus droit de demander à avoir ces 2 200 francs et donc n'auraient plus droit à aucune ressource, plus droit à rien. Cela veut dire les précipiter vers l'exclusion totale, car ils se trouveraient ainsi privés en plus de tous les droits sociaux qui accompagnent l'ASS (

traite, retraite complémentaire, santé...).

Voilà pourtant la seule mesure qui aura des conséquence immédiates. Et lesquelles!

Après avoir mené une campagne sur «les abus» du RMI, le gouvernement passe cette fois à l'offensive contre les plus démunis. On a dit, à propos de ce projet de loi, avec des précautions de langage, qu'il risquait d'aboutir à une solidarité entre pauvres. C'est faux! L'argent récupéré sur les chômeurs de longue durée n'ira plus dans leur poche mais viendra grossir désormais les caisses d'employeurs, qu'ils soient publics ou privés, à l'exemple des CES qui servent aujourd'hui à remplacer des postes fixes dans les hôpitaux, La Poste, les préfectures.

Il faut en finir avec cette descente organisée vers la misère, et avec le culot de tous ces exploiteurs et politiciens qui ajoutent l'odieux à l'inacceptable.

Dani SADFI

15 milliards d'excédent dans les caisses de l'UNEDIC, le fonds social d'aide aux chômeurs supprimé!

durée sont une nouvelle fois les victimes de la décision que viennent de prendre les confédérations syndicales et les patrons qui gèrent les fonds de l'UNEDIC qui récupèrent les cotisations chômage (qui avoisinent les 1 000 milliards par an). Les différentes Assedic régionales avaient la possibilité l'UNEDIC (à l'exception de la d'attribuer des aides exception-

Les chômeurs de longue nelles prises sur le fonds social doté de deux milliards par an. Ces aides étaient pour l'essentiel réservées aux chômeurs ayant les plus faibles ressources : chômeurs en fin de droits, en ASS. Les aides pouvaient se monter à plusieurs milliers de francs pour un chômeur.

Les gestionnaires de CGT) viennent de décider de à partir du 2 juillet 1997. Une partie des sommes servira à revaloriser le minimum de l'Allocation Unique Dégressive de 2800 à 3100 francs. Et 400 millions devraient être distribués aux associations caritatives, ce qui revient à demander aux chômeurs d'aller demander la charité auprès de ces associations, plutôt que de venir

fait de supprimer le fonds social réclamer des droits à leur l'UNEDIC devraient atteindre Assedic. Les syndicalistes sont bien dans la ligne des exploiteurs; Nicole Notat qui préside l'UNEDIC et la CFDT s'imagine en être revenue au bon vieux temps des dames patronnesses?

> Cette décision de restriction contre les plus démunis des chômeurs a été prise alors que les excédents dans les caisses de

les 15 milliards de francs. On indemnise toujours moins et moins longtemps.

Certains considèrent comme «un acquis» la participation des syndicats à la gestion des fonds collectés sur les salaires. Et de citer en exemple la Sécurité sociale et... l'UNEDIC. On voit à quoi cela aboutit.

P.S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou. autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Renault-Vilvorde SIX SEMAINES DE LUTTES... A SUIVRE

Après plus de six semaines de lutte des ouvriers de Renault-Vilvorde, la direction syndicale a donc décidé d'appeler à la reprise du travail. Pourtant le PDG de Renault, Louis Schweitzer, affiche toujours la même inflexibilité dans sa décision de jeter dehors les 3100 travailleurs du site. Seule l'échéance de la fermeture pourrait être reportée, de quelques semaines ou quelques mois, mais ce report est en réalité dû au retard pris, du fait de la grève, par le programme de production de la Megane coupé. Il est donc abusif de parler d'une concession aux grévistes, si dérisoire soit-elle.

Les travailleurs de Vilvorde en sont tout à fait conscients. Malgré le chantage syndical et patronal, un tiers a voté contre la reprise. Le premier jour de celle-ci à peine 10 % de la production habituelle a pu sortir. Et les directions syndicales ont dû faire face à une équipe d'après-midi déchaînée qui n'a pratiquement pas repris le travail. Aucun rebondissement n'est à exclure dans les jours, les semaines ou les mois à venir.

Lorsque, le 27 février dernier, tomba la nouvelle de la fermeture du site belge, le monde politique a connu un certain émoi des deux côtés de la frontière. Non pas du fait de la fermeture elle-même, mais plutôt à cause de la méthode employée, peu soucieuse du protocole traditionnel et hypocrite de la collaboration de classes. Maladresse de Schweitzer? Volonté d'assommer les ouvriers en espérant que le désespoir prendrait le pas sur la colère? Toujours est-il que l'exécutif belge, où le parti socialiste est prépondérant, se trouvait placé en situation délicate. Il sortait déjà fort déconsidéré par les scandales, Dassault et Agusta notamment, et surtout du fait des affaires de réseaux pédophiles, qui ont considérablement terni le blason de l'appareil d'Etat.

La fermeture « sauvage » de Renault survenait de plus dans un contexte marqué par la lutte tenace des sidérurgistes des Forges de Clabecq, une cause assez populaire dans le monde du travail, comme venait de le démontrer le succès de la Marche pour l'Emploi à Tubize, réunissant 70 000 travailleurs à l'appel de la délégation syndicale des Forges.

La lutte engagée dès l'annonce de la fermeture ne se laissa pas dévoyer sur un terrain nationaliste. Les larmes de crocodile de Jean-Luc Dehaene, chef de l'exécutif fédéral, qui a fait mine de se poser en défenseur des travailleurs belges contre la multinationale française, sont restées peu crédibles. Les ouvriers de Vilvorde comptaient essentiellement sur leurs propres forces, et non sur les douteux avocats du PS, du PSC ou du PRL. La participation régulière d'une forte minorité de grévistes, un tiers environ de l'effectif, aux actions proposées en est le signe. Qui plus est, ces actions avaient le mérite d'être souvent tournées vers le restant du monde ouvrier, comme ce fut le cas avec l'irruption des grévistes à Renault Douai. Et lors de la manifestation parisienne du mois de mars, pour la première fois depuis longtemps on vit des travailleurs d'une usine en grève se déplacer massivement dans un autre pays pour se joindre aux autres travailleurs de leur groupe!

Il pouvait sembler à ce moment-là que les choses prenaient la bonne direction. Mais

c'est aussi à ce moment-là que se manifestèrent les premiers signes du freinage syndical. Un freinage qui allait s'amplifier jusqu'à la trahison ouverte des intérêts du mouvement.

Et d'abord du côté français. La tiédeur des directions syndicales était manifeste. Schweitzer annonçait pourtant dans la foulée un plan social dans les usines françaises, avant de déclarer son intention de poursuivre les suppressions d'emploi au rythme de 3 000 par an. Dans les différents sites l'ambiance n'était certes pas d'emblée à la lutte, en dépit de quelques mobilisations réussies, à Cléon ou à Rueil. Mais l'appareil syndical ne s'est certainement pas donné les moyens de réchauffer le climat. On l'a même vu, à Flins par exemple, ignorer purement et simplement la manifestation de Billancourt, marquée par la venue de 3 000 travailleurs belges.

Côté belge, les travailleurs ont pu rapidement constater que les actions symboliques, les «balades» à répétition ne suffiraient pas à faire évoluer le rapport de force. Le chroniqueur économique de La Libre Belgique l'a bien perçu lorsqu'il commente sous le titre «Chapeau bas, les Vilvorde!»: «Bien encadrés par des syndicats "responsables", attachés à leur outil de travail, ils ont opté, tout au long des six semaines de conflit et d'occupation, pour des actions de sensibilisation plutôt que pour la guérilla destructrice (...). Louis Schweitzer et son équipe, inflexibles au-delà de l'entendement, mesurent-ils leur chance d'avoir de tels interlocuteurs?»

Fermetures, restructurations et menaces de licenciements se multiplient en Belgique: Alcatel Colfontaine, la FN Herstal, Cockrill Sambre, Belgacom et sans doute demain, à en croire la presse, Volkswagen Forrest. Exactement comme en France... et partout ailleurs en Europe. Mais les appareils syndicaux ne cherchent absolument pas à faire converger le mécontentement autour des centres déjà en lutte. Pas même à faire réellement la jonction des Vilvorde et des Clabecq, au-delà des rassemblements symboliques. La volonté d'extension ne se retrouve ni au niveau des confédérations « rouges », « bleues » ou « vertes », ni même au niveau de la gauche syndicale, qui, si elle va dans ce sens en paroles, ne le traduit guère en actes là où elle est en position de jouer un rôle, comme à Clabecq

La combativité dont ont fait preuve ceux de Vilvorde ou de Clabecq est remarquable. Mais pour que le «tous ensemble» scandé par les manifestants à Namur, Douai ou Billancourt, devienne une réalité, il faudra que les plus conscients d'entre eux sachent s'organiser à la base et ne pas laisser leur destin entre les mains d'appareils syndicaux qui ont choisi de n'être que les accompagnateurs de la régression sociale. Que ce soit en France ou en Belgique, cette conscience peut naître, d'un mouvement à l'autre, au sein d'une minorité de travailleurs, de militants syndicaux ou politiques, comprenant les urgences de l'heure, saisissant chaque occasion pour défendre la cause de l'unité ouvrière face à l'offensive patronale, constituant leurs réseaux au sein de chaque entreprise, les étendant et les coordonnant d'une entreprise à l'autre.

C.V.

Leur société

CONDAMNEE POUR LE PRINCIPE

On se souvient de cette mère de famille, Annick, qui avait volé de la viande dans un supermarché pour améliorer l'ordinaire de ses enfants. Elle avait été relaxée par le tribunal correctionnel de Poitiers, qui justifiait alors son jugement par «l'état de nécessité » dans lequel se trouvait l'accusée et qui l'avait amenée à se servir dans le rayon d'un centre Leclerc.

Eh bien, la cour d'appel n'a pas admis cet argument et lui a infligé une amende de 3000F avec sursis, estimant que le revenu mensuel dont elle dispose, soit 4 478 francs (un salaire à temps partiel et des indemnités Assedic), était suffisant pour « subvenir aux besoins de sa fille de dix-neuf ans et de son petit garçon de deux ans». Le tribunal a par ailleurs estimé

qu'appliquer «l'état de nécessité» à Annick était « faire injure à toutes les personnes qui ont des difficultés aussi importantes». Toutefois, la cour d'appel a débouté le centre Leclerc, déjà remboursé par Annick, qui avait osé, sans pudeur, demander une indemnisation supplémentaire pour préjudice moral. Encore heureux!

C'est donc une condamnation de principe qui a été prononcée, pour bien montrer que justice doit rester au service de la propriété et des possédants. Et la décision est destinée aussi à maintenir une jurisprudence, pour le cas où d'autres juges seraient tentés de juger cette fois en bonne justice en considérant que les pauvres ont bien le droit de se nourrir et, pourquoi pas... le droit d'améliorer l'ordinaire de leur famille.

CARTE ORANGE POUR LES CHÔMEURS, SUBVENTIONNÉE... MAIS PAS PAR LES PATRONS

A partir de juillet, les chômeurs d'Ile-de-France auront droit à un «chèque - transport», de 200 à 400 F selon les zones d'habitation. Cette mesure sera financée par l'UNEDIC, la Région et les huit départe-

Certes, tous les chômeurs ne pourront en bénéficier pour l'instant : seuls 280 000 sur les quelque 800 000 recensés en Ile-de-France toucheront ce chèque; ce n'est pas non plus la gratuité que réclame l'APEIS (une des associations de défense des chômeurs) depuis des années, puisque la carte orange coûte de 243 à 592 F, mais ce sera déjà une aide. Car rechercher un emploi, cela coûte cher : il faut acheter les journaux pour les petites annonces, dupliquer des CV, envoyer des lettres, se déplacer pour se présenter, et cela avec un salaire réduit, voire le RMI ou rien du tout pour les plus jeunes. Cette aide au transport sera donc la bienvenue, et elle n'a que trop tardé.

Il faut vraiment que les élections approchent pour que les élus découvrent les problèmes des chômeurs et se mettent à faire du «social». A peu de frais: 300 à 500 millions, quelques mois de salaire d'un Pierre Suard, l'ex-PDG d'Alcatel! Et ce sera financé par l'argent des salariés, sous forme d'impôts pour les collectivités locales ou de cotisations chômage pour l'UNEDIC, et non avec celui des patrons, responsables du chômage.

L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

administrateurs judiciaires, chargé d'ad-sé des ardoises dépassant allégrement le ministrer les entreprises mises en redressement judiciaire, de la région parisienne, a été mis en mandat de dépôt et en détention provisoire par un juge d'instruction du tribunal de Nanterre. Il lui serait reproché de s'être fait verser des commissions à hauteur de 6 millions de francs par des banques, dont la banque Rivaud et la fameuse filiale du Crédit Lyonnais, la SDBO, qui manifesta tant de complaisance en faveur de Tapie, en remerciement d'avoir déposé sur le compte desdites banques les fonds des entreprises qu'il était chargé d'adminis-

Il se trouve que cet administrateur judiciaire, pendant la période d'indélicatesses qui lui est reprochée, de 1993 à 1996, a eu à administrer le redressement judiciaire de Chausson, la filiale com-

Depuis le 7 avril un des principaux mune de Renault et Peugeot qui ont laismilliard de francs. Et il a constaté que non seulement Renault et Peugeot ont été absous de toutes leurs malversations par la justice, mais que l'État payait leurs dettes tandis que le tribunal de commerce de Nanterre leur faisait des cadeaux de plusieurs centaines de millions de francs.

> Alors on imagine très bien qu'en siégeant à la table des grands magouilleurs, un magouilleur de petite pointure, en un mot un administrateur judiciaire, se dise : et moi alors? Seulement faire un holdup de centaines de millions, de milliards, sur les caisses publiques c'est « défendre l'économie nationale », mais garder «l'argent des commissions »... c'est du vol! Il faut bien qu'il y ait une morale en ce bas monde.

n de la calenta de la Regiona de Segui, la constitución de la Regiona de la Regiona de la Regiona de la Region

Paul SOREL

Albanie

Dans le port de Durrès et aux abords de la capitale Tirana, les troupes de la Force multinationale européenne, autorisées par l'ONU à se déployer en Albanie pour une «mission humanitaire», ont commencé à prendre position, vendredi 11 avril.

Placées sous commandement italien, elles devraient totaliser quelque 6000 hommes, venant de huit pays européens. La France représente une part importante de cette force multinationale puisqu'à côté des 2000 soldats italiens, elle envoie sur le terrain près d'un millier d'hommes dont 500 soldats, 300 officiers et sousofficiers, trois cents véhicules, 12 chars, près de 80 autres véhicules blindés, des canons, des d'assaut, fusils mitrailleuses... tout attirail éminemment humanitaire comme on peut en juger. Officiellement, la mission de cette force multinationale serait pourtant strictement limitée à la protection de l'acheminement et de la distribution de l'aide humanitaire : « Nous n'avons aucune mission de police, rien à faire des opérations de désarmement de la population»

expliquent les représentants de l'état-major français, dont les hommes seraient probablement bien en mal de désarmer toute une population.

Si le gouvernement français a tenu à faire partie de la Force multinationale en Albanie, cela n'a pas grand-chose à voir avec une quelconque préoccupation humanitaire, un souci de la situation vécue par la population albanaise, une volonté de soulager sa misère. Sinon, il aurait été plus simple et plus logique d'envoyer à la population non pas des milliers de militaires mais des milliers de tonnes de vivres, de biens de consommation et de moyens divers pouvant immédiatement améliorer sa situation. En fait, il s'agit seulement pour Chirac, Juppé et le gouvernement, en tant que représentants de l'impérialisme français, de tenir leur rôle en Europe comme partout dans le monde où les intérêts politiques ou économiques de la France peuvent être en jeu : un rôle de grande puissance, partie prenante dans le rétablissement de l'ordre aujourd'hui en Albanie.

L'impérialisme français possède une grande expérience de ce type d'interventions, dans le passé, en général moins camouflées derrière des prétextes humanitaires. Sans parler des expéditions ouvertement coloSoldats français à Durrès, Albanie.

niales en Afrique ou en Asie, il faut rappeler que la France impérialiste a une longue tradition d'interventions, y compris militaires, dans les Balkans. Les troupes françaises occupèrent l'Albanie même, pendant et immédiatement après la Première Guerre mondiale, aux côtés des troupes italiennes et en rivalité avec celles

de l'Autriche-Hongrie.

Aujourd'hui, si le gouvernement français tient à intervenir en Albanie dans le cadre de la Force multinationale, c'est surtout parce qu'il entend ne pas être tenu à l'écart de tout ce qui peut se passer dans les Balkans, redevenus une véritable poudrière au cœur de l'Europe depuis l'éclatement de la

Yougoslavie. L'impérialisme français se place, afin de pouvoir éventuellement peser demain sur l'avenir politique de cette région du monde, aujourd'hui encore en pleine instabilité. Quant aux intérêts des populations, ils n'entrent pas en ligne de compte.

Lucienne PLAIN

DROGUE: LES BANQUES FRANÇAISES **BLANCHISSENT AUSSI**

Le général Noriega, qui, en tant que chef d'État du Panama et homme de paille de la CIA, avait fait de ce pays une plaque tournante du trafic de cocaine, blanchissait de l'argent de la drogue dans différents pays, dont la France. Dès 1986, il avait déposé plusieurs centaines de millions de francs sur des comptes ouverts à la BNP, au CIC, au Crédit Lyonnais et au Banco do Brasil. Telle est la conclusion de l'enquête menée par un juge parisien depuis 1989.

Cette enquête n'est pas le résultat de la volonté des autoles «blanchisseurs» qui sévissent dans l'hexagone. Ce sont les États-Unis qui ont réclamé cette enquête à la justice française. Et, du fond de sa geôle, Noriega doit se dire que les dirigeants américains sont bien ingrats et n'ont pas plus de scrupules que lui.

Car s'il croupit de la sorte en prison, c'est, entre autres, pour avoir monté un trafic de drogue (la Coca-Connection) vers les États-Unis au service de Reagan afin de financer l'armement des «contras» au Nicaragua (milices mises sur pied pour combattre le gouvernement sandiniste).

Tant que Noriega servait

leurs intérêts, les États-Unis l'ont Unis, n'ayant plus besoin de lui, de drogue», ce qui n'était pas sans appuyé. Mais en 1989, les États- l'ont désigné comme «un trafiquant fondement, puis ils l'ont renversé

L'argent de la drogue fait « planer » les banques et les États

Ce n'est pas une découverte que l'argent de la drogue (dont les bénéfices sont estimés à 300 milliards de dollars par an, soit 1 800 milliards de francs) est recyclé et blanchi par des banquiers qui ont pignon sur rue et des institutions financières «honorables». En 1985, plusieurs banques américaines avaient été condamnées comme la First National Bank of Boston qui avait expédié en Suisse 3,2 milliards de doilars, movennant une commission de 3 % soit 36 millions de dollars de bénéfices. L'amende avait été de... 500000 dollars.

En 1988, c'était le tour de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) qui avait blanchi 32 millions de dollars appartenant au Cartel de Medellin. Cette banque s'occupant d'acheminer des armes pour le compte de la CIA en Afghanistan, au Nicaragua et en Iran, ce n'est que trois ans plus tard, à la suite de nouveaux scandales, qu'elle a finalement été liquidée.

En 1988, c'était une banque suisse, dirigée par le mari du ministre suisse de la Justice, qui était accusée d'avoir blanchi 1,6 million de dollars provenant de la filière libanaise.

Régulièrement, les chefs d'État font mine de s'indigner sur «l'argent sale» et de lutter contre le blanchiment de l'argent de la drogue. C'est bien sûr une totale hypocrisie.

Souvent ce sont directement des États qui organisent le trafic. La junte militaire qui dirige la Birmanie par exemple a pu acheter grâce aux revenus de la drogue pour 1,5 milliard de francs d'armement. En Afghanistan, au Liban, en Yougoslavie, c'est essentiellement par le trafic de drogue que les milices se sont armées.

En Amérique latine, l'écoaragua et nomie de la drogue est de loin

la plus florissante. La culture de coca emploie 10% de la population active en Bolivie et les revenus de la drogue représentent 1,5 milliard de dollars (pour 400 millions de dollars d'exportations légales). En 1991, un ministre de l'Intérieur a été contraint de démissionner pour être lié à la mafia de la drogue. Au Pérou, c'est le plus proche collaborateur du président Fujimori qui a été publiquement désigné comme baron de la cocaîne. La Colombie, qui fabrique le produit fini, est la plaque tournante de tout le trafic de cocaïne et les revenus sont estimés à 4 milliards de dollars.

Mais cela reste peu comparé aux États-Unis, où, selon les services anti-drogues, la production de marijuana représente 6500 tonnes par an et 20 milliards de dollars de bénéfices."

C. B.

et capturé en 1989 en organisant une sanglante expédition militaire au Panama. Les tribunaux US l'ont condamné à 40 ans de prison en 1991, alors que ses commanditaires n'ont jamais été inquiétés. Et c'est dans ce cadre que les services de police US ont demandé à la justice française d'enquêter sur son compte.

Pour sa défense, Noriega explique que l'argent placé en France ne constituait que de sa paye d'agent de la CIA et montre des photos le présentant comme familier de Mitterrand et de Vigouroux, l'ancien maire de Marseille. Il rappelle d'ailleurs que Mitterrand (qui n'en ratait pas une) l'avait nommé commandeur de la Légion d'honneur

Tout ce beau monde savait évidemment à quoi s'en tenir, concernant Noriega. Et ce n'est ni le premier ni le dernier trafiquant que les dirigeants impérialistes emploient pour leurs basses besognes, avant de le jeter après usage.

Quant aux banques, il y a bien longtemps qu'elles savent que l'argent sale se lave en famille et que les cocadollars qu narcodollars n'ont pas plus d'odeur que les autres.

Christian BERNAC

Dans le monde



GUIGNOLS POLITICIENS ET ARROGANCE **ANTIOUVRIERE**

Il reste encore quinze jours jusqu'aux élections législatives anglaises du 1er mai. Mais cela fait bien longtemps que le Premier ministre conservateur John Major et son rival le leader travailliste Tony Blair n'ont plus rien à dire et qu'ils se répètent à n'en plus finir. Après près de 18 mois de peaux de bananes, de démagogie outrancière et de volte-face minables, la farce tourne à l'ennui. A tel point que ce sont les barons de la presse qui, pour raviver l'intérêt de leurs lecteurs (et augmenter la vente de leurs titres) s'emploient à mettre un peu de sel dans la pantomime en faisant déambuler dans Londres des individus déguisés en poulets et autres flamants roses, censés incarner les ennuyeux protagonistes.

dépourvue d'enjeu pour les travailleurs, c'est bien celle-ci. Si, comme le laissent prévoir les sondages, les conservateurs se font tailler une veste après 18 ans de règne, il n'y aura sûrement pas grand-monde pour les regretter dans la classe ouvrière. Mais il n'y aura pas forcément non plus grand-monde pour se réjouir de l'arrivée au pouvoir des travaillistes.

Car ce parti aura tout fait pour écœurer les travailleurs par avance, pour leur faire réaliser d'ailleurs rien ne peut inverser, ni même arrêter, la dégradation sociale qu'ils subissent depuis des années. Non seulement son leader Tony Blair s'est totalement rallié à la politique des conservateurs au pouvoir, mais il s'est présenté comme le seul bien sûr. capable de pratiquer vraiment efficacement cette politique, et surtout même de la pousser encore plus loin, pour le plus grand profit des actionnaires.

Présentant le 11 avril son « manifeste pour le monde des affaires » – ce qu'aucun leader travailliste n'avait encore osé faire – Tony Blair a de nouveau martelé son message : « Nous sommes dorénavant le parti des affaires, champion des entrepreneurs », a-t-il dit devant une assemblée de financiers de la City qui ne cachaient pas leur satisfaction.

La veille, la télévision présentait la première séquence télévisée des travaillistes dans

Si jamais élection a paru le cadre de la campagne officielle. Ceux qui n'ont pas zappé ont pu découvrir ceux que Blair a choisis comme porte-parole. Par ordre d'entrée en scène : Anita Roddick, PDG de la chaîne de magasins de cosmétiques «Body Shop»; un financier à la retraite, ancien membre du comité directeur de la Banque d'Angleterre; Terence Conran, fondateur d'Habitat et propriétaire de la multinationale du meuble Heals; Gerry Robinson, PDG du trust de l'hôtellerie et des médias Granada. Au moins, qu'ils ne doivent rien espérer, et l'émission des conservateurs pour les convaincre que avait donné la parole à des acteurs professionnels qui jouaient les personnages de gens modestes, censés exprimer les préoccupations des classes laborieuses, même si c'était pour vanter le « bien vivre » sous Major, pas de façon très crédible On peut multiplier les

exemples. Ainsi, le jour même où la Midland Bank, seconde banque du pays, et donc peu suspecte de complaisance à l'égard des pauvres, soulignait dans un rapport les malversations statistiques du gouvernement Major et évaluait le nombre réel des chômeurs à 4 millions, Tony Blair rendait hommage à son rival conservateur en matière de création d'emplois! Le lendemain, un respectable institut révélait que le nombre des foyers d'actifs dans lequel aucun membre n'a d'emploi était passé de 2,9 à 3,3 millions entre 1992 et 1996 (soit 19,3 % de ces foyers). Sur quoi, sans sourciller, Major se vantait d'avoir « remis le navire britannique à flot ».

Le seul enjeu de ces élections est à l'évidence de savoir qui promettra le plus de subsides aux patrons, le moins d'impôts aux riches et les plus fortes réductions des dépenses d'État. On ne s'embarrasse même plus de prétexte, pas même celui de créer des emplois : le seul but est la prospérité des entreprises, et tous s'en vantent.

Ces élections n'offriront même pas aux travailleurs l'occasion d'exprimer leur rancœur contre la politique menée au cours des 18 années passées. Ou'ils votent pour un camp ou pour l'autre, leur voix sera de

toute façon utilisée pour justifier la poursuite de la même politique, sinon pire encore. Car au-delà des surenchères démagogiques des politiciens destinées à l'électorat réactionnaire aisé, les patrons, eux, fourbissent leurs armes et ne s'en cachent guère.

Ainsi, quelques-unes des entreprises les plus florissantes du pays viennent d'annoncer de nouvelles vagues de suppressions d'emplois : British Steel (sidérurgie), British Gas, British Telecom, les compagnies d'électricité et d'eau, toutes les grandes banques et compagnies d'assurance, etc. Cela se chiffrerait à plus de 100 000 emplois dans les 18 mois à venir. Quant

aux grands de l'automobile, ils commencent à introduire l'annualisation du temps de travail (Peugeot vient d'ouvrir le feu et BMW-Rover suivra à la rentrée) ce qui, dans un pays où les heures supplémentaires font une grosse partie de la paie, signifie une réduction importante de

Puisque la seule politique des politiciens, qu'ils soient conservateurs ou travaillistes, c'est de faire droit aux exigences du capital, il faut que, quel que soit le résultat des élections, les travailleurs se préparent à faire face à une nouvelle offensive contre leur emploi et leur niveau de vie.

François ROULEAU

VOUS AVEZ DIT PROSPÉRITÉ?

En marge de la campagne électorale, quelques chiffres viennent éclairer en quoi consiste la soi-disant « prospérité » dont toute la classe politique attribue le crédit aux

gouvernements conservateurs. L'hebdomadaire Sunday Times publie chaque année un palmarès des grandes fortunes du pays. En 1996, les 16 plus grosses d'entre elles totalisaient 26,3 milliards de livres, soit 245 milliards de francs. Petit retour en arrière : en 1980, ces mêmes 16 plus grosses fortunes totalisaient 114 millions de livres, soit une modeste augmentation de

22 900 % (vingt-deux mille neuf cents pour-cent...) en valeur nominale.

Comparons ces chiffres avec un indice officiel qui existe de longue date, celui du revenu moyen des salariés de sexe masculin. C'est un indice qui surestime grossièrement les revenus des travailleurs puisqu'il ne prend en compte que les salaires à temps plein, inclut toutes les prestations annexes (voiture de fonction, heures supplémentaires, etc.) et va du manœuvre au PDG, de sorte que sa valeur s'établit à l'heure actuelle à 1634 livres par mois (15 196 F). Mais en

1980, il était de 430 livres par mois, soit une augmentation de 280 %. Conclusion : les grandes fortunes ont augmenté en 17 ans au moins CENT fois plus vite que les salaires!

Ajoutons à cela le fait que les statistiques officielles indiquent que 19 millions de personnes (31 % de la population) vivent aujourd'hui sur un revenu mensuel net inférieur à 450 livres (4200 F), dont la moitié exclusivement sur des allocations sociales. Alors, qui est prospère? L'économie britannique, oui, c'est-à-dire la bourgeoisie britannique.

LES GRANDES MANŒUVRES Zaire POUR LA SUCCESSION DE MOBUTU

Au Zaïre, lentement mais sûrement, les troupes rebelles de Laurent-Désiré Kabila poursuivent leur avance, sans rencontrer de véritable résistance. Après la chute des riches provinces minières du Kasaï et du Shaba (ex-Katanga), elles contrôlent désormais sept des onze provinces que compte le pays. Ce faisant, Kabila a surtout mis la main sur les principaux gisements d'or, de diamant, de cobalt, de cuivre et de charbon, ce qui lui donne les moyens d'asphyxier économiquement le régime de Mobutu.

Quant à Mobutu et son clan, même s'ils se savent désormais acculés par la rébellion et lâchés par les Etats-Unis, qui ne cachent plus leur désir de les voir passer la main, ils s'accrochent à ce qui leur reste de pouvoir et de prébendes. A défaut de lancer une contreoffensive sur le terrain, le nouveau gouvernement dirigé par un général a d'ailleurs décrété l'état d'urgence et fait quadriller la capitale Kinshasa par des troupes, plus habituées à réprimer une population désarmée qu'à résister à des rebelles déterminés.

En fait, même s'il s'en défend en multipliant les fanfaronnades, Mobutu sait bien qu'il devra prochainement céder la place. Mais il essaie de se rendre incontournable conflit, afin de préserver ce qui peut l'être de ses intérêts personnels et de ceux de ses proches.

Ce calcul n'est peut-être pas dénué de fondements. Certes, grâce à leurs succès militaires et au contrôle qu'ils exercent sur les principales ressources du pays, Kabila et son mouvement sont en position de force pour exiger le départ de Mobutu et programmer leur entrée pro-

chaine dans la capitale. Mais, même si Kabila leur a donné des gages quant à ses capacités à rétablir l'ordre et à sa volonté de collaborer avec les trusts dans les territoires conquis, il n'est pas dit que les puissances occidentales, et en premier lieu les Etats-Unis qui ont jusque-là apporté leur soutien à la rébellion, laisseront Kabila décider seul de

pour un règlement négocié du l'après-mobutisme. Les offres de service et les démonstrations de force de l'opposition, comme l'opération « ville morte » organisée à Kinshasa par Etienne Tshisékédi, ex-Premier ministre, politicien proche des USA et leader de l'opposition dite radicale, procèdent à l'évidence du même calcul. Rien ne dit, en effet, qu'audelà des moyens de pression dont ils disposent vis-à-vis de Kabila,

ne serait-ce qu'en contrôlant l'approvisionnement en armes de la rébellion via leurs alliés de l'Ouganda, du Rwanda et de la Zambie, les Etats-Unis ne choisiront pas de mettre les uns et les autres en concurrence, afin de mieux assurer leur suprématie sur cette région.

En tout cas, au-delà des slogans mis en avant par Kabila et certains leaders de l'opposition, les intérêts de la population zaïroise n'ont pas grand-chose à voir dans toutes ces manœuvres et tractations qui se déroulent en coulisses. Quant à ceux qui acclament aujourd'hui les troupes rebelles en libératrices ou les leaders de l'opposition radicale, ils risquent bien de rapidement déchanter.

Roger MEYNIER



MOBUTU LA FIN D'UN VALET DE L'IMPÉRIALISME

Poussé par la rébellion et lâché par ses protecteurs d'hier, Mobutu devra prochainement céder le pouvoir. Son règne sanglant, qui aura duré plus de trente ans, est à l'image de celui de nombreux dictateurs africains, avec pour « le Dinosaure », simplement, un record de longévité.

L'ascension de Mobutu remonte aux années soixante, à l'époque de l'indépendance du Congo belge, un pays dont les immenses richesses suscitaient

toutes les convoitises des impé- stabilité propice aux affaires, rialismes américain, anglais et français, sans parler des trusts belges, comme l'Union Minière, qui n'entendaient pas abandonner un aussi fabuleux gâteau.

Dans le chaos qui suivit l'indépendance et qui fut largement provoqué par les rivalités entre les grandes puissances, Mobutu, ex-sergent de l'armée belge promu colonel, fut choisi par les États-Unis pour diriger l'armée du nouvel État. Et c'est avec la bénédiction des impérialistes, les États-Unis et la France en particulier, qu'il s'empara de tous les pouvoirs en novembre 1965.

Tandis qu'en Occident, les trusts et les gouvernants saluaient avec lui le retour à une

Mobutu mit en place une dictature sanglante, assassinant systématiquement les opposants et réprimant sauvagement tous les mouvements de protestation. S'il se posait volontiers en nationaliste, successeur du leader tiers-mondiste Patrice Lumumba qu'il avait livré à ses bourreaux, Mobutu ne mit nul obstacle à l'exploitation du pays par les trusts étrangers. Au passage, Mobutu et le clan qu'il avait porté au pouvoir puisaient à pleines mains dans les caisses de l'État et des compagnies minières. A tel point que si la fortune personnelle de Mobutu se chiffra rapidement en milliards de dollars, l'ex-Congo

belge, rebaptisé Zaïre, devint l'un des pays les plus endettés de la planète.

Pour les impérialistes, la corruption et les atrocités du régime importaient peu, pourvu que le Zaïre mette sans rechigner son territoire et son armée au service de leurs intérêts. Durant toutes ces années, on vit ainsi le Zaïre servir de base arrière à rébellion actuelle, les Etats-Unis l'UNITA, guérilla proaméricaine en lutte contre le régime angolais. Les troupes de Mobutu secondèrent également la France au Tchad, avant d'intervenir à plusieurs reprises contre les rebelles du FPR au Rwanda.

En échange de ses bons et loyaux services, les gouvernements occidentaux assurèrent Mobutu d'un soutien total pendant plus d'un quart de siècle. Ainsi lorsqu'en 1977, puis en 1978, le régime de Mobutu fut menacé de l'intérieur, les parachutistes français et belges volèrent à son secours dans la région minière de Kolwezi.

S'il fut finalement frappé de disgrâce à partir de 1991 pour

ses excès répressifs, le gouvernement de Mitterrand donna à Mobutu la possibilité de se réhabiliter aux yeux de la communauté internationale en 1994, à l'occasion de l'« opération Turquoise », tentative de sauvetage du régime rwandais menée à partir du Zaïre.

Et si finalement, face à la et la Belgique ont décidé de lâcher leur ancien protégé, le gouvernement français, lui, aura jusqu'au bout opté pour le soutien à Mobutu, espérant - mal à propos - mettre à profit cette situation pour renforcer son influence dans la région, face aux ambitions américaines.

A coup sûr, quel que soit le prétendant retenu pour succéder à Mobutu, il n'échappera pas à ce rôle de valet de l'impérialisme. La seule différence, c'est que sa marge de manœuvre entre un impérialisme américain, de plus en plus impliqué dans cette partie de l'Afrique, et un impérialisme français, de plus en plus contesté, sera plus réduite.

MARS 1947 L'INSURRECTION MALGACHE

Parmi les sales guerres coloniales que mena l'impérialisme français au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il en est une qui fut et reste méconnue : celle qui ensanglanta Madagascar en 1947-1948.

Dans cette île située dans l'océan Indien, à quelque 9 000 kilomètres de la France, un soulèvement éclata dans la nuit du 29 au 30 mars 1947. Violemment réprimée par le gouvernement d'alors, présidé par le socialiste Ramadier et dans lequel siégeaient plusieurs ministres communistes, l'insurrection malgache ne fut vaincue qu'à la fin de l'année 1948, après vingt et un mois d'une guerre atroce.

Ce ne fut pas là l'unique répression coloniale assurée et assumée par un gouvernement de gauche. En mai 1945 la capitale de la Syrie, Damas, avait été bombardée. Ce même mois de 1945 une insurrection avait été violemment réprimée en Algérie, à Guelma et à Sétif. En septembre 1945 une émeute avait été écrasée au Cameroun, alors que commençait la reconquête de l'Indochine.

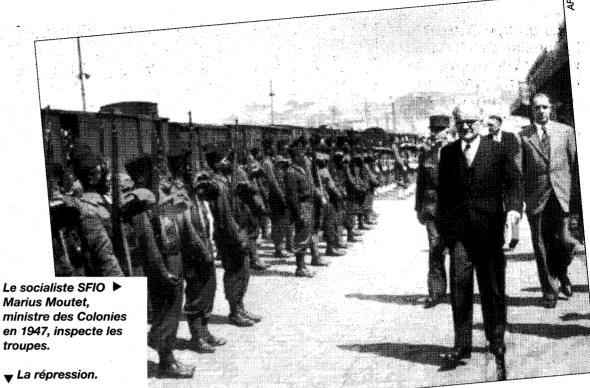
LA COLONIE **PENDANT** LA GUERRE

Que ce soit sous l'éphémère gouvernement de Vichy ou sous celui dit de la «France libre», les sacrifices imposés aux peuples des colonies de la France au nom de l'effort de guerre avaient été très durs. En 1944, les trois cinquièmes des forces françaises étaient composées de troupes coloniales. Parmi elles, 15 000 Malgaches.

À Madagascar, la population subissait la réquisition des produits destinés aux troupes. Le travail gratuit pour l'administration avait été renforcé, auquel s'ajoutait le travail requis sur les plantations ou dans les usines dont on ne pouvait se soustraire sans être considéré comme déserteur. Les cultures vivrières indispensables à la population avaient été abandonnées. En 1943-1944, Madagascar connut une terrible famine.

LA POPULATION SE SOULÈVE...

Quelque temps avant que n'éclate l'insurrection, les députés nationalistes du Mouvement Démocratique de Rénovation Malgache (MDRM) avaient déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale française un projet de loi déclarant Madagascar «un Etat libre ayant son gouvernement, son Parlement, son armée, ses finances au sein de l'Union française». Leur respectueuse demande fut traitée par le mépris. L'agitation grandit dans l'île et, le 29 mars 1947, ce fut l'explosion. Un





camp militaire fut pris d'assaut par 2 000 hommes armés de sagaies. Des fermes de gros colons furent détruites. Tout ce qui représentait la puissance coloniale fut attaqué. En une nuit, les insurgés s'étaient rendus maîtres d'un sixième de

Le 2 avril. l'état de siège fut proclamé. France-Soir écrivait alors : «Des prisonniers malgaches ont été chargés en avion et lâchés vivants au-dessus des villages dissidents comme des bombes démonstratives. En d'autres endroits, les rebelles enfermés dans des cases ont été brûlés vifs». Bien que ses dirigeants aient lancé des appels au calme, le MDRM fut dissous début avril; 3000 de ses membres furent arrêtés et certains torturés.

Ramadier recut de la capitale malgache un télégramme signé entre autres de l'Union Rationaliste, la Ligue des Droits de l'Homme, la CGT,

les groupes d'études communistes, la fédération socialiste «profondément indignés des troubles actuels (...) condamnent toute réaction factieuse (ces bonnes âmes démocratiques qualifiaient ainsi les insurgés malgaches), approuvent les mesures prises par l'autorité civile et lui font confiance pour rétablir l'ordre et la légalité républicaine et poursuivre l'œuvre constructive dans une union totale». Ils seront exaucés et au-delà même de leurs vœux.

LA RÉPRESSION S'ABAT

Car la répression fut féroce. Les rafles, les tortures, les exécutions exemplaires, les «opérations de nettoyage» se multiplièrent. Toute la population était suspecte. Il fallut envoyer des milliers de soldats pour 1954, près de 2 000 Malgaches

Le corps expéditionnaire passa de 18000 à 30000 hommes, et les moyens militaires furent multipliés par dix.

Il fallut presque deux ans de massacres pour que le représentant de la France puisse dire le 7 décembre 1948 : «Le dernier foyer rebelle a été occupé». Le haut-commissaire avoua 89 000 à 100 000 morts pour une population de 4 millions de Malgaches.

Le 14 décembre 1947 eut lieu le procès à huis-clos des élus du MDRM. Le tribunal militaire de Tananarive prononça dix condamnations à mort et plusieurs autres aux travaux forcés. Quelques jours plus tard, dans un climat de terreur, des élections eurent lieu. Elles envoyèrent au Conseil de République des membres du RPF, le parti gaulliste.

Mais la répression se poursuivit longtemps encore. En 1953 des insurgés malgaches isolés étaient condamnés. En venir à bout de l'insurrection. étaient toujours en prison pour

les événements de 1947.

Signalons au passage les propos tenus en 1951 par le ministre de la France d'Outre-Mer de l'époque, un certain François Mitterrand: «La paix et l'ordre règnent à Madagascar, qui doit connaître la prospérité dans le cadre de l'Union française, car ainsi que je l'ai déclaré devant l'Assemblée représentative de Tananarive, je n'accepte pas l'idée, pour Madagascar, d'État associé. Il n'en est pas question, il ne peut en être question». Un peu plus tard le même déclarait : «L'Algérie c'est la France»

Finalement, Madagascar a obtenu son indépendance en juin 1960. Mais ce fut sous la dictature de Tsiranana, un protégé de la France, qui n'apporta ni mieux-être, ni liberté à la population.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

n°27 (avril 1997)

- France Combattre le Front National ou der devant lui?
- Albanie De la pauvreté à la révolte .
- Turquie Quand l'armée pose au défenseur de la laïcité et de la démocra-100 mg - 200 mg - 200
- États-Unis La reprise économique : une «embellie» pour quelques-uns, mais des nuages qui s'amoncellent pour la majorité de la population
- Tribune de la minorité -Vilvorde et l'Europe

Prix: 10F - Envoi contre 12F en timbres

Suez et la Lyonnaise des Eaux fusionnent

Le groupe Suez et la Lyonnaise des Eaux viennent de décider de fusionner. Il s'agit, en partie, de contrebalancer la récente prise de contrôle du groupe Havas par la Générale des Eaux, sœur ennemie de la Lyonnaise pour le contrôle du marché de l'eau. Mais cette fusion s'inscrit aussi dans les récents rapprochements d'entreprises qui doivent permettre aux grands capitalistes de ce pays de continuer à prospérer sur le marché mondial: Dassault-Aérospatiale, Crédit Agricole-Indosuez. Thomson-Matra ou Thomson-Alcatel, etc.

Avec un chiffre d'affaires de 210 milliards de francs. Suez-Lyonnaise devient le du pays, juste derrière Elf Aquitaine. Le nouveau groupe se fixe pour objectif de faire passer son bénéfice de 2 milliards de francs en 1996 à 7 milliards, dans les cinq années à venir. De toutes les activités de ce groupe (énergie, eau, propreté, communications), c'est l'eau qui rapporte le plus : plus de la moitié du bénéfice pour 10% du chiffre d'affaires.

Le groupe financier Suez est censé fournir les capitaux qui permettront à la Lyonnaise des Eaux de continuer à s'engraisser sur le dos des collectivités municipales, comme elle sait si bien le faire en cherchant plus sysmonde les villes auxquelles pourra facturer, au prix fort, ses services.

La Lyonnaise des Eaux à la conquête des villes du monde

La Lyonnaise des Eaux a déjà à son actif quelques opérations de ce genre. En 1978, Jérôme Monod quittait le secrétariat général du RPR pour la Lyonnaise. Devenu PDG en 1980, il a propulsé cette société, qui prospère sur la fourniture d'eau comme sa

adminimentally of the complete of



deuxième groupe industriel rivale la Générale des Eaux, vers les marchés étrangers. En 1985, il s'est emparé du marché de la distribution de l'eau à Macao. En 1987, la Lyonnaise arrivait en ché juteux puisque, de 1980 Malaisie, puis en Italie et en Grande-Bretagne pour profiter de la privatisation de l'eau. La Lyonnaise y est également très présente sur le marché de la santé.

Ses affaires ont été suffisamment prospères pour racheter en 1990 Dumez, un grand groupe du bâtiment et des travaux publics. Fort de cet apport en béton, la Lyonnaise s'est lancée dans la construction du barrage le plus long du monde – 60 km entre le Paraguay et tématiquement à travers le l'Argentine. Un autre est en route en Chine, sur le fleuve Jaune. Quant aux contrats d'eau avec des villes étrangères, ils ont continué: Rostock en ex-Allemagne de l'Est, Sidney en Australie et Buenos Aires en Argentine. Pour ce dernier marché, d'une durée de trente ans, le gâteau a été partagé avec la Générale des Eaux. Elle a aussi obtenu quatre chantiers à Pékin pour une durée de 25 ans.

En cours de route, la Lyonnaise a avalé la société Degrémont qui avait construit ses premières usines d'eau en Indonésie au début des années cinquante et qui, elle aussi, a fait le tour du monde. Elle est présente dans une cinquantaine de pays et distribue de l'eau potable pour un milliard d'hommes, mais vendue à quel prix?

En tout cas, c'est un marà 1993, le chiffre d'affaires de la Lyonnaise a bondi de 7 à 92 milliards de francs. Entre 1992 et 1993, elle réussissait à doubler ses bénéfices comme si la crise n'existait

Pour obtenir les marchés, la Lyonnaise n'a jamais lésiné, commençant généralement par arroser les politiciens locaux, comme Carignon à Grenoble. Mais ce n'est pas le seul.

> La Compagnie de Suez, née du colonialisme

Pour Suez, cette fusion ressemble à une sorte de retour... aux sources. En effet, ce groupe est né lui aussi d'une histoire d'eau: il a pour origine la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, dont l'histoire a commencé en 1857, quand Ferdinand de Lesseps obtint de la monarchie égyptienne une concession de 99 ans pour l'exploitation du canal. Il fallut onze ans pour le creuser, mais ce miens.

fut, selon les connaisseurs, «la plus belle réussite du capital colonial»... Combien de fellahs en sont morts de cette réussite?

Et, pendant près d'un siècle, la Compagnie de Suez a bénéficié d'une rente considérable, produit d'une situation coloniale, garantie par la main-mise de l'Angleterre sur le canal.

Il a fallu attendre la nationalisation du canal en 1956 pour que Suez change de stratégie. Mais le groupe avait anticipé la décolonisation et tiré un bon parti des indemnités perçues lors de la nationalisation, placant cet argent dans différentes participations bancaires et industrielles.

À partir de là, Suez a joué un rôle de banquier dans différentes opérations : fusion de Saint-Gobain et de Pont-à-Mousson, restructuration de la sidérurgie et du textile, fusion Beghin-Say, dans l'immobilier, etc. En 1974, Suez fusionnait avec la Banque d'Indochine qui, elle, avait prospéré à partir de 1875, dans les colonies françaises, grâce à différents trafics, dont l'un des derniers, celui des piastres, eut lieu en 1953-1954, durant la guerre d'Indochine qui mettait aux prises les troupes françaises et les nationalistes vietna-

L'art de vivre aux crochets des grandes villes... et de l'État!

La Lyonnaise ne vit pas seulement aux crochets des grandes municipalités, elle tire également profit des marchés d'État. Par exemple, le groupe est présent sur le marché de la télécommunication. Principal opérateur de transmission télévisée par câble, Suez-Lyonnaise bénéficie, comme Bouygues, des infrastructures de France Telecom pour prospérer aussi sur le marché de la téléphonie. Cela devrait s'accélérer en 1998, et c'est pourquoi on annonce par avance des profits à venir.

Hier grâce à l'empire colonial, aujourd'hui grâce aux collectivités locales ou aux infrastructures économiques mises en place par l'Etat, tout est mis en œuvre pour que le capital privé puisse prospérer, au nom de la libre concurrence, tout en se plaignant qu'il y ait «trop d'État».

Aux usagers, il revient de payer les faux frais de ces opérations, en payant l'eau, et d'autres services, au prix

Jacques FONTENOY

Dans les entreprises

Renault Vilvorde

LES OUVRIERS SONT REVENUS À L'USINE, MAIS PAS AU TRAVAIL!

Malgré les 68% de votes en faveur de la reprise du travail obtenus par les dirigeants syndicaux de l'usine de Renault-Vilvorde au référendum qu'ils avaient organisé la semaine précédente, la production n'a pas repris comme prévu lundi 14 avril.

Ce lundi matin en effet, le secteur des peintres au pistolet a arrêté le travail peu de temps après le début du poste. Ailleurs non plus le moral n'était pas au travail, et de nombreux groupes se formaient pour discuter. A peine quelques dizaines de voitures ont pu sortir sur les 350 prévues par équipe.

Et c'est un climat de contestation générale qui régna à la prise d'équipe d'après-midi. Les chaînes furent paralysées. D'ailleurs on a pu voir aux actualités télévisées françaises l'exaspération d'ouvriers qui n'acceptaient pas la reprise du travail tant souhaitée par les dirigeants syndicaux tous unis. Ces travailleurs exprimaient leurs sentiments sur cette reprise qui les amenait à s'arrêter avant d'avoir été au bout des possibilités que permettait la grève démarrée six semaines auparavant. C'est dans un tel climat que le permanent syndical FGTB, extérieur à l'entreprise, intervint à l'assemblée générale qui regroupa les ouvriers de

Le permanent syndical a eu du mal à finir sa harangue, mais il a eu de la chance car les plus nerveux se sont défoulés seulement sur le matériel!

La tactique annoncée des syndicats, qui semblent avoir comme objectif prin-

entre 50 et 52 ans, et qui pourraient accéder à la prépension si un accord était signé entre la direction, la Région et les syndicats, mais même s'il est probable que cela se fasse ce n'est pas conclu pour le moment. Quant aux 2100 autres travailleurs, c'est l'angoisse qui prévaut pour leur avenir, car le chômage en Belgique sévit avec la même sévérité qu'en France.

Même si la situation n'est pas simple, et même si les

des quelque 2 700 autres est

en suspens. Il y a bien 550

autres travailleurs qui ont

points de vue et surtout la détermination ne sont pas homogènes parmi les travailleurs, il est patent que les responsables syndicaux n'ont absolument pas l'envie d'aller au bout des possibilités. A l'heure actuelle ils s'appuient sur les divisions existantes, dues d'abord à l'absence de perspectives et à leur propre démission, pour ne pas engager de lutte qui mettrait en cause les dirigeants politiques flamands et nationaux et qui en plus pèserait sur les caisses de grève des syndicats! En ce sens, les dirigeants syndicaux belges ont la même attitude timorée que leurs homologues français chez Renault.

La plupart des ouvriers de Renault n'ont pas encore perdu grand-chose en salaire pendant ces six semaines, entre les jours payés par Renault, les jours de congés anticipés, et les indemnités de grève syndicales. Ce qui fait que la reprise du travail tant souhaitée par Renault pourrait déboucher sur des rebondissements et une reprise effective de la lutte des travailleurs qui n'ont rien à perdre, bien au contraire!



l'équipe d'après-midi. Il tenta dé convaincre qu'il fallait respecter les engagements, et produire des voitures, pour permettre le démarrage des négociations. Sinon, déclarat-il, ce serait la faillite de Renault Industrie Belgique... Mais la faillite de centaines de travailleurs, ça, ça n'est pas un problème?

cipal de tenter de retarder la fermeture, par les actions juridiques et la négociation, laisse insatisfaits de nombreux travailleurs.

Car s'il y a 450 ouvriers de plus de 52 ans, prépensionnables, c'est-à-dire pouvant partir dans un système de préretraite, le sort



DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ CITROEN

présenter un plan dit social. publics en vue du comité central d'entreprise du 15 avril 1997, le plan concerne au total 1352 personnes. 799 départs en préretraite au titre des conventions FNE, 74 préretraites progressives (PRP), 382 reconversions internes, ainsi que 97 regroupés par la direction sous l'indication mystérieuse de « autres mesures».

Ce sont principalement les employés, les techniciens et les agents de maîtrise qui

Après Michelin, Renault, seraient concernés, répartis Alcatel et bien d'autres, entre neuf établissements tion tenait parole, et même si ciens seront moins pour faire inférieur de jeunes. c'est Citroën qui vient de dont le siège. Mais parmi les les travailleurs concernés, le même travail et les partants en préretraite, il y ouvriers et même ETAM, ne cadences continueront à décrocher les milliards D'après les chiffres rendus aurait également 193 ouvriers.

> La direction assure qu'il n'y aura pas de licenciements secs. Mais qu'est-ce qui se cache derrière les «autres mesures» annoncées? S'il s'agit de reclassements externes, comme il en serait question, qu'estce qui garantit qu'il ne s'agit pas de licenciements déguisés? Qu'est-ce qui garantit que les reconversions internes elles-mêmes ne constituent pas une pression au départ?

se plaindront pas de pouvoir quitter l'usine un peu plus tôt, reste le fait que près d'un millier d'emplois seront supprimés. Cela fait autant qui ne seront pas embauchés, autant de chômeurs en plus. Et plus de travail pour ceux qui restent.

Citroën est une des plus importantes entreprises du pays. Son chiffre d'affaires est en augmentation constante depuis des années et ses bénéfices sont confortables. Il pourrait et il devrait embaucher. Au lieu de cela,

Mais même si la direc- les employés et les techni- placer par un nombre très s'aggraver sur les chaînes, où elles sont déjà à la limite du supportable.

On a vu il y a quelques mois Calvet lui-même parler à la télévision, avec des trémolos dans la voix, du travail pénible des ouvriers sur chaîne, usés à cinquante ans. Mais à l'époque, il s'agissait d'obtenir du gouvernement qu'il prenne en charge le financement d'un vaste plan de préretraites, permettant à Citroën de se re plus. débarrasser de ses travailleurs âgés pour les rem- ra par exploser...

N'ayant pas réussi à demandés, Calvet supprime donc des emplois – y compris parmi les ouvriers, même si ce n'est pas le contingent le plus important. Pas question pour Calvet de prélever sur les profits de l'entreprise de quoi embaucher des jeunes en nombre équivalent ou supérieur à ceux qui partent en préretraite. Il imposera aux travailleurs, usés ou pas, de travailler enco-

Jusqu'au jour où ça fini-

Dans les entreprises

Transport

COURSE AU PROFIT ET DÉCOLLAGE DE L'INSÉCURITÉ

Sept jours après l'annonce, le 1er avril, de la fusion entre TAT et Air Liberté, les personnels navigants (pilotes, hôtesses et stewards) des deux compagnies ont décidé une grève illimitée contre la réduction de salaires et les horaires de travail qu'on veut leur imposer.

Cette grève suivie à 90% du personnel se poursuivait, une semaine après, le PDG des deux compagnies refusant de renoncer à ses projets.

Le 1^{er} avril marquait aussi l'ouverture à la libre concurrence des lignes intérieures de l'Union européenne. A cette occasion, il était à craindre une dégradation de la sécurité du transport aérien. Il n'a pas fallu longtemps pour en avoir confirmation. Non pas qu'on aurait subitement vu arriver aux commandes des avions d'Europe certains, agitant l'esprit cor-

européens sous-payés, que moins compétents (des com-

de l'Ouest des pilotes est- poratiste, présentent comme emploient déjà), mais parce que les grévistes de TAT et pagnies de charters en d'Air Liberté ont révélé des faits pour le moins inquié-

Leur direction commune entend en effet leur imposer des amplitudes de travail maximales – premier décollage à 6h, dernier vol à 22h avec des repos dérisoires — 36 h seulement, après cinq jours d'un tel rythme de travail. Selon les syndicats de pilotes, la situation est devenue pire que quand Air Liberté était une compagnie de charters longs-courriers (ce qui générait des droits à repos supérieurs). En effet, l'activité de TAT et d'Air Liberté se concentrant sur des vols intérieurs – leur actionnaire, British Airways, se

réservant le gros de l'international –, les repos prévus pour de multiples vols-sauts de puce entrecoupés d'escales sont désormais si réduits que l'on a constaté des cas de somnolence des pilotes dans les cockpits.

Le PDG de TAT-Air Liberté a le culot de dire que la grève de son personnel est «suicidaire». Mais les pilotes, les hôtesses, les stewards de ces compagnies ont bien raison de ne pas accepter de telles conditions de travail et s'il y a quelque chose de «suicidaire» dans l'affaire, ce serait de monter à bord d'un avion dont le commandant de bord n'aurait pas son compte de sommeil!

P.L.



De son propre «chef»... mais à côté de la plaque

Sur le plateau groupes, il y a un cadre qui n'aime ni les grévistes, ni s'embarrasser de «détails». Ainsi, il a fallu que certains d'entre nous lui disent qu'ils ne voulaient pas figurer sur la lettre de soutien à la direction contre les pilotes en grève... et qu'il avait signée au nom de tout le service.

Il a dû être formé à l'école du référendum façon Blanc... En tout cas, au risque de le décevoir – et plus encore de décevoir ses supérieurs – cela prouve qu'il ne tient pas son service comme il aimerait le faire croire.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Air France Blanqui (Paris 13e)

LA CONCURRENCE, **UN PRETEXTE** A FAIRE DU PROFIT

Les rythmes et conditions de travail dénoncés par les grévistes de TAT-Air Liberté enfreignent les codes de l'aviation civile et du travail, disent les syndicats de navigants. Mais les autorités laissent faire diminuer leurs coûts pour augmenter leurs profits.

La «déréglementation» du ciel a ce seul but et la «libre» concurrence qu'elle est censée réaliser n'est qu'un prétexte à toujours plus de profits. Elle ne vise évidemment pas – malgré ce qu'on a dit – à abaisser le prix des billets d'avion. Et puis, cette «liberté» de la concurrence est plus théorique que réelle car l'espace aérien européen reste gnies dominantes.

dernières à invoquer... la saturation du ciel, pas par souci de la quiétude des riverains des aéroports, mais parce que cela leur permet – avec le soutien des États et de leur réglementation protectionniste – de refucar cela va dans le sens de ce ser à la concurrence des cré- Europe (ex-Air Inter), la que veulent les compagnies : neaux de décollage à partir de ces aéroports. (Ce n'est pas un hasard si, juste avant le 1^{er} avril, l'ex-Air Inter a lancé ses «navettes» toutes les demiheures entre Paris et la province : indépendamment de la profitabilité de ces destinations, il s'agissait pour elle d'occuper le terrain, ou plutôt le ciel, avant que la «liberté» de concurrence... n'interdise, pour un temps au moins, d'ouvrir de nouvelles dessertes).

Des grévistes de TAT et d'Air

Liberté le 10 avril à Paris.

En revanche, toutes les entre les mains de compa- compagnies invoquent la concurrence pour faire pres-Elles n'ont nulle envie de sion sur leur personnel afin le partager et ne sont pas les qu'il accepte toujours plus de sacrifices sur le plan de la charge de travail comme sur les salaires.

Dans le cas des navigants de TAT et d'Air Liberté, si les salaires sont environ 40% inférieurs à ceux d'Air France direction veut encore diminuer, outre les temps de repos, les salaires de TAT pour les aligner sur ceux, encore plus bas, d'Air Liberté (une hôtesse y gagne 5500 F net en début de carrière).

Toutes les compagnies pratiquent de même : l'ex-Air Inter n'est pas en reste qui a baissé de près de 20 % les salaires des navigants nouveaux embauchés. Dans tout le groupe Air France, chez le personnel au sol comme chez les navigants, ce ne sont que gel, voire baisse des salaires, horaires allongés, précarisa-

systématique à l'intérim, à la péen le 1^{et} avril, cherchant à filialisation, à la sous-traitance, avec ce que cela implique comme dégradation des conditions de travail et de salaire.

Partout, en France, mais aussi d'un pays à l'autre, la rengaine est la même de la part des directions : il faut être «concurrentiels»... donc travailler plus et souvent pour un salaire moindre. Un maga- D'ailleurs, si British Airways zine américain, Aviation est bien actionnaire de TAT-Week, vient d'ailleurs de Air Liberté, elle a à ses côtés décerner ses «lauriers du transport aérien» au PDG d'Air France pour sa politique de réductions des coûts. Le dernier PDG d'une compagnie à avoir eu une telle récompense était, en 1989,... celui de British Airways!

L'Humanité titrait le 15 avril – L'Europe à la sauce British Airways - à propos de la grève de TAT-Air Liberté, tout comme elle avait dénoncé par pages entières British Airways à l'occasion de tion de l'emploi par recours l'«ouverture» du ciel euro-

entraîner les travailleurs sur le terrain du nationalisme. Un terrain sur lequel ils ne peuvent pas défendre leurs intérêts car c'est les détourner des véritables responsables de leur situation dans chaque pays: les directions des compagnies et les lois du marché capitaliste, les lois du profit. la Banque Rivaud, bien française, elle. Et la politique de British Airways n'est pas propre à cette compagnie anglaise.

La concurrence a bon dos! C'est plutôt d'un concours qu'il s'agit, dans le transport aérien comme ailleurs, entre des employeurs concurrents certes, mais sur la même longueur d'onde pour faire pression sur les salaires et pour aggraver les conditions de travail.

Pierre LAFFITTE

Dans les entreprises

Maryflo (Morbihan)

En janvier dernier, les ouvrières de Maryflo, petite entreprise de confection du Morbihan, avaient mené une longue grève avec occupation pour obtenir le renvoi du directeur technique. Ce dernier avait été nommé pour augmenter la productivité et se comportait de façon gros-

sière, multipliant brimades

et insultes à longueur de jour-

3 MOIS APRÈS LA GRÈVE, 64 OUVRIÈRES LICENCIÉES

dû s'incliner devant la déter- évident. Simplement les mination des grévistes en renvoyant ce cadre.

Aujourd'hui, la PDG annonce le licenciement de 64 ouvrières sur les 100 que compte l'usine, justifiant ainsi sa décision : «J'avais trouvé des clients pour de la confection haut de gamme, avec des exigences de rentabilité plus grandes. Raison pour laquelle M. Le Bruhec (le directeur technique) avait été embauché. Les filles n'ont née. La PDG avait finalement pas voulu bosser». Mensonge

«filles», comme elle dit. considéraient que le temps des galères et des gardeschiourme n'étaient plus d'époque, et elle se sont mutinées. A juste titre. N'ayant pas réussi à rendre les ouvrières taillables et corvéables à merci, la directrice les jette à la rue.

Un syndicaliste explique: «En embauchant M. Le Bruhec (le cadre que les ouvrières ne pouvaient encadrer), la PDG voulait en fait

acculer les ouvrières à démissionner pour les remplacer par des contrats à durée détermi-

Ce n'est pas parce qu'elle procède à des licenciements que cette patronne se distingue de ses congénères. Les capitalistes, qu'ils soient petits ou grands, n'hésitent pas à jeter à la rue des salariés, pour maintenir leurs profits ou pour les augmenter. Mais bien souvent ils prétendent licencier la mort dans l'âme. Cette

patronne-là affiche clairement son cynisme et son mépris.

Une manière de revanche? Peut-être. Après tout, tous les patrons sont revanchards et eux, la lutte de classe, ils connaissent. Mais, revanche pour revanche, les travailleuses et les travailleurs devront rendre la monnaie de leur pièce à tous ces licencieurs, à Maryflo et ailleurs. Ça ne sera que justice.

Christian BERNAC

Hôpital Belfort GRÈVE DES EMPLOYÉS EN CONTRAT C.E.S. DU SERVICE ASSISTANCE POUR LEUR EMBAUCHE

Dans le cadre d'une réorganisation du travail dans les services, sans création de postes, la direction mettait en place en septembre 1996 une nouvelle équipe de travail, le service Assistance Portage chargé de faire tous les transports entre les différents services : distribution du pain, ramassage du linge sale, des poubelles, des caisses de stérilisation, des bordereaux de mouvement, des radios, livraison du linge propre et des chariots repas, etc. Cette équipe, ne disposant pas de moyens supplémentaires, a été composée de 14 employés en contrat emploi solidarité (CES), pour certains enlevés d'autres services, une employée en CDD et un seul employé titulaire faisant office de responsable. La plupart de ces employés en contrat CES (travail à mi-temps pour 2700F par mois) étant menacés de se retrouver au chômage les uns après les autres à partir de fin avril, ils ont décidé d'agir tous ensemble pour réclamer leur embauche et le maintien de cette équipe Assistance Portage.

Dans un premier temps, avec le soutien des syndicats CGT, CFDT et FO, ils ont sollicité la solidarité de tout le personnel en faisant signer une pétition dans les services et partout dans l'hôpital. Ayant obtenu rapidement 400 signatures, la direction a commencé par leur dire qu'elle ne pouvait pas faire plus que de prolonger 5 contrats CES en CDD sans précision ni sur la durée, ni sur le nombre d'heures

hebdomadaire, pour les remplacements de vacances dans les autres services. Puis, que ces 5 CDD resteraient au service Assistance.

C'est alors que, le lundi 7 avril, les 14 employés CES se mettaient tous en grève. Ils ont décidé ce premier jour de n'effectuer que leur premier travail, c'est-à-dire la distribution du pain, et d'en profiter pour avertir et discuter avec le personnel des services, qui a confirmé son soutien. Alors que le manque d'effectif et les restrictions sont partout à l'hôpital, il y a près de 200 employés en situation précaire, CDD, intérimaires, dont 66 CES. Rapidement, les grévistes accrochaient des banderoles tout autour de l'hôpital. À ce moment-là, la direction leur écrivit qu'à la réunion du Conseil d'administration du 25 avril, elle demanderait la création de 6 postes pour le service Assistance, si le préfet de région accordait les crédits supplémentaires qu'elle demandait. Les 14 employés CES grévistes décidèrent alors de continuer la grève totalement et d'aller présenter ensemble leurs revendications partout : à la Mairie, à la Préfecture, à la DDASS, au Conseil Général, à tous les membres du Conseil d'administration, etc. Le jeudi 10 avril, dans l'après-midi, la direction annonçait que le service Assistance était maintenu et que les 14 contrats CES seraient transformés à partir du 1er mai en contrat à durée déterminée, sans interruption et que les 4 jours de grève étaient payés. C'est

toujours du travail à mi-temps et donc à demi-salaire. Mais c'est une première victoire pour les grévistes et c'est là-dessus qu'ils ont décidé



AUX FERMETURES!

tion augmente encore cette année le nombre de lits fermés. Elle a même imposé des fermetures dans les services de pédiatrie.

Et bien entendu, elle supprime

Par manque de crédits, la direc- les mensualités de remplacement correspondantes et prévoit de nous déplacer d'un service à l'autre.

Mais, bien sûr, pour ces messieurs, pas de problèmes, pourvu que le budget soit bouclé!

À la maternité, les effectifs sont insuffisants par rapport à l'activité. Le ministère s'en est rendu compte et a créé un poste de médecin dans le but d'assurer une meilleure sécurité des accouchements.

Mais le problème continue, parce que cette création n'a pas donné lieu pour le moment à des créations de postes de sagesfemmes.

Et l'effectif ne permet pas d'assurer à la fois des horaires corrects et une présence continue des sagesfemmes à tous les étages.

Alors, ce qui est urgent, c'est bien d'embaucher.

> Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital d'Angers (Maine-et-Loire)

Grève sur la ligne 4

Dimanche 30 mars, en matin, un conducteur a été agressé à quai d'arrivée à Porte-d'Orléans.

Heureusement, l'intervention rapide d'agents présents au départ a permis d'éviter une agression trop grave.

En tout cas, suite à cela, en solidarité avec notre camarade, et pour que la direction assure la sécurité, les agents de toutes catégories ont fait grève. La ligne a été fermée pour toute la journée.

La sécurité, cela passe en partie par la présence d'agents. Ce n'est pas ce que fait la direction, qui diminue le nombre d'agents station sur la ligne 4, et qui prévoit de supprimer des agents du départ.

À nous d'imposer une augmentation des effectifs.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière RATP Réseau ferré

TOUS ENSEMBLE REFUSONS LA FLEXIBILITÉ

nous a fait travailler samedi dernier en récupération et, faute de pièces... on nous a mis au repos forcé ce lundi.

En fait, au nom de la flexibilité, la direction voudrait disposer de notre emploi du temps comme ça l'arrange.

Qu'elle ne nous dise pas autre chose, car rien ne l'empêchait

Au montage TU-TUF, on d'annuler le samedi «programmé», pour qu'on puisse travailler normalement cette semaine.

Ou la direction est stupide, ou elle se moque de nous. Mais dans les deux cas, on n'a aucune raison d'accepter.

> Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Française de Mécanique (Douvrin, 59)



Les éditions Actes Sud

rééditent dans leur collection

de poche deux ouvrages de

Mohammed Dib, écrivain

algérien de langue française,

né en 1920 à Tlemcen qui vit

café fut publié pour la premiè-

re fois en 1955, un an après l'in-

surrection algérienne qui

marque le début de la lutte du

peuple algérien pour se déga-

ger de la tutelle du colonialisme

français. Le livre fit alors scan-

dale car considéré comme trop

engagé. Le talisman, quant à lui,

recueil de nouvelles aussi, est

paru en 1966, soit quatre ans

Le recueil de nouvelles Au

aujourd'hui en France.

Au café et Le talisman

de Mohammed Dib

volontaires anonymes qui sou-

çaise ne put empêcher ce la hauteur de son impuiscela était arrivé (...)

de l'œil? Mais que croyez-vous qu'il arrivera dorénavant? Chaque jour verra de nouveaux combattants les rejoindre».

Bien des hommes et des femmes des nouvelles de Mohammed Dib partagent l'espoir en un avenir meilleur. Un espoir qui fut cependant dévoyé par les dirigeants nationalistes du FLN au profit exclusif de la

Deux petits livres, courts, peu chers, à lire et à faire lire.

René CYRILLE

tenaient en tous lieux l'action des combattants». L'armée fran-

soutien populaire. La répression sanglante qu'elle exerça contre les populations civiles était à sance. La répression ne contribua qu'à lever de nouvelles générations militantes anticolonialistes. Un des personnages, torturé par l'armée, affirme d'ailleurs : « Tout parce que des combattants s'étaient levés pour défendre leur terre. Nos frères là-bas dans les montagnes, ont-ils fini par prendre les armes contre la vermine qui nous a mangé l'intérieur

bourgeoisie algérienne.

Au café, Le talisman, de Mohammed Dib, Babel/Sinbad,

Fred

Pierre Jolivet,

«Un polar social», ont dit de

ce film les critiques. Et effecti-

vement, on a l'impression de voir

porté à l'écran un de ces romans

policiers actuels, où la banlieue

et les problèmes sociaux ont rem-

placé les traditionnels détectives, inspecteurs et bandits. C'est

d'ailleurs cela, ce cadre bien

actuel, qui est le plus réussi dans

ce film. Ces ouvriers, dans leurs

petits pavillons dans leur lotis-

sement de banlieue, qui pour

nombre d'entre eux se retrouvent

au chômage, qui passent leur journée entre le café et chez eux,

se demandent si le distributeur

carte bleue va leur refuser leur

carte faute d'argent sur leur

compte, se retrouvent à discuter

à la banque en expliquant que les

Assedic sont en retard, et surtout,

gardent quand même bien des

liens de solidarité entre eux, voilà qui rappelle sans doute à plus

d'un spectateur une réalité qu'il

laissent un peu dubitatif : des

policiers aussi braves et attentifs

aux dires de leur suspect courent

moins les rues que l'écran... et

inversement, bien des femmes

d'ouvriers n'en sont pas réduites

aux quelques fonctions mini-

males que le film réserve à celle

qu'il nous montre... Et puis, les

patrons qui légalement dans notre

monde actuel exploitent ou licen-

cient paisiblement leurs ouvriers

sans commettre aucun crime, font

des saloperies souvent à bien plus grande échelle que les semi-

Malgré ces quelques fai-

Nelly MEYER

blesses, voilà un film où l'on ne

s'ennuie pas, et où l'on se retrou-

escrocs du film.

ve souvent.

En revanche, d'autres choses

MOHAMMED DIB AU CAFÉ MOHAMMED DIB LE TALISMAN

après l'indépendance. Dans Au café, l'oppression coloniale est omniprésente. Elle prend tour à tour, au fil des différentes nouvelles, le visage de la misère, de la faim et de la répression. De la misère, d'abord, dans La petite cousine qui refuse de retourner vivre dans le bidonville et préfère rester à l'hôpital où elle est soignée. De la faim dans Le beau mariage où le repas de noces se voit perturbé par une nuée de gamins en haillons qui chapardent toute la nourriture. Les nouvelles les plus poignantes restent celles qui évoquent la prise de conscience des masses pauvres comme par exemple, Terres interdites, récit qui montre les fellahs affrontant la violence de la répression pour faire l'ap-

Autre petit livre, Le Talisman

Jean-Noël Pancrazi Madame Arnoul

prentissage des élections.



Collaborateur au Monde des Livres, Jean-Noël Pancrazi signe là un ouvrage sur son enfance à Batna, petite ville des Aurès, au moment de la guerre d'Algérie.

Target a state of the state of

l'armée française pendant les années les plus sombres de la guerre d'Algérie : villes assiégées, rafles meurtrières dans les villages, attentats contre les civils, tortures et exécutions sommaires. Dans Naëma disparue, la

retrace sans fard les exactions de

quête d'un homme à la recherche de sa femme disparue permet à l'auteur d'évoquer l'état de siège qui règne alors en Algérie. «En ville, les disparitions, les morts, les internements prennent de telles proportions qu'on ne les compte plus, que ceux du jour font oublier ceux de la veille. Des affiches collées partout montrent des hommes abattus. Les tribunaux proclament tous les jours des condamnations à

mort. Les exécutions sommaires se multiplient et chaque matin s'accompagne de la découverte de corps mutilés ».

Au travers de ces destins singuliers (parfois brisés par la torture, la guerre d'Algérie a fait plus d'un million de morts parmi la population algérienne), Mohammed Dib dénonce la souffrance de tout un peuple, en lutte contre l'oppression coloniale. Ces nouvelles traduisent les doutes, les certitudes et les espoirs d'un peuple qui s'engage dans la lutte anticoloniale. Celle-ci s'appuyait sur les sentiments et les aspirations au changement des masses les plus pauvres, sur «la multitude de 49F chaque volume.

Madame Arnoul de Jean-Noël Pancrazi Le souvenir de l'amitié pro- celui de madame Arnoul, sa tue. Des opérations de repré-

femme d'origine alsacienne abandonnée par son mari à Batna, lui donne l'occasion d'évoquer la vie quotidienne des Européens de cette ville des Aurès, leurs désirs comme leurs peurs, alors que la guerre d'Algérie est proche. Il dresse tour à tour les portraits de petits commerçants, de petits patrons avares, de petits Blancs

n'ayant que mépris pour la population «indigène». En contrepoint, il peint les portraits de sa mère, une jeune institutrice dont l'ambition était d'alphabétiser les jeunes Algériens, et surtout

fonde qui lie l'auteur, alors «seconde mère», qui était consienfant, à madame Arnoul, une dérée comme une étrangère pour maquis FLN partent de Batna, avoir pris la défense de femmes de ménage algériennes contre du contingent envoyées de leur patron français.

Cette communauté de colons se considérait comme chez elle en Algérie tout en vivant séparée de la population locale. Comme bien d'autres villes du pays, Batna se divisait en un «village blanc», le quartier européen, et un «village nègre», le quartier arabe. Cependant, les enfants fréquentaient le même lycée et l'auteur relate son amitié avec un jeune Algérien.

Mais avec la guerre, la coupure entre les communautés française et algérienne s'accensailles dans les Aurès contre les où se sont installées des troupes métropole.

Parce qu'elle empêche le viol d'une jeune Algérienne par des militaires, madame Arnoul est mise au ban de la communauté. Pour les colons, elle est passée «du côté des Arabes». Et un soir, impuissant, l'auteur assiste à son enlèvement en pleine rue par des hommes armés. C'est le temps où l'OAS multiplie les attentats terroristes et sème la terreur dans les rues de Batna et dans toutes les villes d'Algérie. Ici, un homme embusqué tire sur une vieille femme arabe; là, un autre abat le serveur musulman d'un café. Blessée, amoindrie physiquement, madame Arnoul revient un soir prendre ses affaires et quitte définitivement le quartier européen pour s'installer dans le quartier arabe de la ville.

Avec sensibilité, l'auteur trace, dans ce petit livre, le portrait d'une femme simple, sensible aux injustices, qui choisit le camp des Algériens en lutte pour leur indépendance nationale au moment de la guerre.

> R.C. Madame Arnoul de Jean-Noël Pancrazi, col. Folio, Ed. Gallimard, 129 p.



Le communisme révolutionnaire? Eh oui, parce que dans ce monde d'exclusion et d'exploitation, et quoi qu'en disent ceux qui défendent l'absurdité et l'injustice de la société capitaliste, le communisme, loin d'être dépassé,

Oui, il faut discuter de comment changer le monde, et aussi de la riposte nécessaire aux attaques, incessantes

depuis au moins vingt ans, du patronat contre le monde du travail, avec le concours de tous les gouvernements, de gauche comme de droite. Comment commencer à rendre ces coups que les travailleurs n'ont fait jusqu'à maintenant que recevoir? Comment changer le rapport de forces? Comment faire reculer le chômage en imposant au

patronat de prendre sur ses profits, ses biens? C'est cela, et bien d'autres choses encore, dont nous pouvons dis-

Mais la Fête de Lutte Ouvrière c'est aussi, en même temps, une fête populaire avec tout ce qu'il faut pour se détendre, se restaurer, se divertir : des jeux, des spectacles, des expositions, des débats, des stands en tous genres,

reste la seule façon de comprendre ce monde, de comprendre comment le changer et lutter pour en construire un nouveau, fraternel, vraiment humain. Parce qu'il faudra bien changer cette société pour que l'humanité ait, enfin, droit

à un avenir digne d'elle, c'est-à-dire débarrassé de l'exploitation et des guerres, du chômage, du racisme.

ventions et de celles de notre représentante, Arlette Laguiller.

UN SPECTACLE SUR PLUSIEURS SCÈNES SIMULTANÉMENT

- au Grand Podium - au Théâtre de Verdure

- à Jazz City

- au Cabaret

- à la Guinguette



Dee Dee **BRIDGEWATER**

des concerts, il y en a pour tous les goûts...

- **Nicolas PEYRAC**
- **Didier LOCKWOOD**
- Richard GALLIANO DUO



KENT

Gustave PARKING

- **■** La compagnie **JOLIE MÔME**
- Lysa MARY
- Les DéSAXés
- Françoise KUCHEIDA
- Le Big-Bang du XVe arrondissement

Alors, retenez dès maintenant votre week-end de Pentecôte. Rendez-vous les 17, 18 et 19 mai à Presles!



Au programme, cette année : Daniel Vigilucci Quartet, le grand orchestre « Des vents dans la plaine», le pianiste Jean-Paul Millier, le trio Soledad, le sextet de Thierry Bruneau, le quartet de Jef Sicard, les Argonotes et le saxophoniste d'Alain -Michel Jourda.

Des expositions, des débats et un spectacle audiovisuel de 50 minutes (avec départ toutes les sept minutes) « Les plantes alimentaires et l'évolution de